

FIERS

de nos racines • de notre action • d'être syndiqués

50^e



50° ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS • DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2014

FIERS

de nos racines • de notre action • d'être syndiqués



50^e

Syndicat des Métallos

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100
Montréal (Québec) H2M 2V8

514 382-9596 ou 1 800 361-5756
Télécopieur: 514 382-2290
montreal@metallos.ca

Photos Archives Métallos et FTQ, Daniel Mallette,
Normand Rajotte, Serge Jongué, Clément Allard,
Steeve Dietz, Stéphane Deschesne, Clairandrée Cauchy,
SL 9700, SL 9490, Jacques Nadeau, Sylvie Doiron

Graphisme Anne Brissette

Impression Atelier Québécois Offset

Table des matières

3	INTRODUCTION
5	UNE HISTOIRE DE FIERTÉ ET DE SOLIDARITÉ
11	POUR LA CLASSE MOYENNE
25	DANS NOTRE SYNDICAT
33	CONCLUSION
36	VOTRE ÉQUIPE EN 2014-2015

Introduction

Dans la vie d'une organisation, il y a des moments privilégiés pour mesurer le chemin parcouru. Cette année de 50^e assemblée annuelle est un de ces moments où l'histoire s'impose.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis le début de l'histoire moderne des Métallos du Québec, marquée par l'obtention d'un district autonome en 1961, l'élection de notre directeur au suffrage universel des membres et la tenue de la première assemblée annuelle en 1965.

Lorsqu'on survole cette histoire, dans les archives, en photos, il est frappant de constater le grand roulement dans les lieux de travail des syndiqués métallos. Beaucoup de membres ont malheureusement vu leur entreprise fermer, remplacée par d'autres que nous avons aussi syndiquées.

Mais au travers du temps, malgré les tristes fermetures et pertes d'emplois, une culture métallo s'est développée. Un métallo aujourd'hui a beaucoup d'atomes crochus avec un métallo d'antan. Formés au sein du système d'éducation par les pairs, initiés par leurs confrères et consœurs dans les sections locales, les métallos de toutes les générations partagent des valeurs : dignité des travailleurs, respect, droiture, combativité, et volonté d'aider ses collègues.

Des phrases reviennent d'un discours à l'autre... « *Seuls les combats que nous menons ont des chances d'être gagnés.* » « *Des travailleurs bien informés prennent les bonnes décisions.* » « *Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?* » Ces dictons montrent bien la conscience de la grande responsabilité des Métallos quant au sort des travailleurs et de la société dans laquelle ils vivent.

Au fil du temps, de négociations en négociations, de manifestations en interventions publiques, nous avons protégé la classe moyenne, nous avons contribué à son essor. Nous avons aidé à façonner le Québec d'aujourd'hui, un peu plus égalitaire que le reste du continent.

Notre histoire est parsemée d'embûches. Des entraves à la syndicalisation en passant par la mondialisation, le déclin du secteur manufacturier et les pertes d'emplois, jusqu'aux récentes attaques de la droite antisyndicale. C'est dans



Il en fallu de la détermination pour syndiquer les travailleurs au début de notre histoire. En 1954, baluchon à l'épaule, Jos Rankin se rendait en hydravion à Schefferville syndiquer les mineurs, parce que la compagnie Iron Ore lui interdisait l'utilisation du chemin de fer.

l'adversité que notre syndicat s'est construit, ne l'oublions pas. Et c'est dans l'adversité qu'il continuera de grandir. Il faut pour cela des syndicats qui imposent le respect, qui maintiennent une vigilance, non seulement sur le plan économique et politique, mais aussi quant à la santé et la sécurité des travailleurs.

On dit souvent que nous les métallos, nous avons un esprit de corps, que nous poussons dans une même direction, que nous sommes tissés serrés. C'est vrai et c'est ainsi que nous continuerons notre chemin.

Nous en sommes fiers...

Fiers de nos racines
Fiers de notre action
Fiers d'être syndiqués

Fiers d'être métallos



J'aimerais dédier ce rapport à mon complice des dernières années, mon adjoint Guy Farrell, qui vit des moments difficiles. Je lève mon chapeau à ce militant déterminé, cet homme de cœur et d'instinct. Merci Guy!

Une histoire de fierté et de solidarité



Des métallos participent en décembre 1986 à une grande manifestation intersyndicale contre le gouvernement de Robert Bourassa, dénonçant notamment la volonté de privatiser Sidbec-Dosco et les projets de déréglementation.

50 ASSEMBLÉES ANNUELLES, ÇA SE FÊTE!

Voilà comment s'ouvrait le 6 décembre 1965 à l'hôtel Windsor de Montréal la « première assemblée annuelle des locaux des Métallos du Québec ». Élu directeur depuis peu, de justesse, Jean Gérin-Lajoie concrétisait alors un engagement de sa cabale électorale. Mais bien plus que cela, il instituait ce qui allait devenir une tradition.

Il faut dire que quatre ans plus tôt, en 1961, le Syndicat international avait accordé au Québec son propre district, le 5, qui englobait à l'époque les provinces maritimes. Les Métallos du Québec étaient en pleine expansion et, surtout, gagnaient en autonomie.

Cette première assemblée annuelle consacrait en quelque sorte le caractère distinct des Métallos du Québec, notre volonté d'affirmer notre identité, de développer une vision du syndicalisme bien ancrée dans la réalité québécoise.

Dès cette époque, Jean Gérin-Lajoie avait bien défini ce que seraient les assemblées annuelles. Il leur

« C'est avec énormément de plaisir et de fierté que j'ouvre la première assemblée annuelle des syndicats locaux des Métallos au Québec. J'ai conscience, en effet, que pendant les deux jours qui vont suivre, nous allons poser la pierre d'une nouvelle étape de notre progression vers un syndicalisme plus fort, plus efficace et plus démocratique. »

- Jean Gérin-Lajoie, 1965



Le premier directeur québécois élu des Métallos, Jean Gérin-Lajoie, en poste de 1965 à 1981

vouait un « rôle consultatif », la véritable base de notre démocratie syndicale étant la section locale et, ultimement, le Congrès international. L'année 1965 marquait aussi le début d'une autre tradition importante de notre syndicat : l'élection du directeur au suffrage universel des membres, une caractéristique unique dans le mouvement syndical au Québec.

Dans son premier rapport en 1965, Jean Gérin-Lajoie soulignait

que notre organisation s'appuyait sur une tradition de leadership et d'autorité « vieille de 30 ans ». Il conjugait avec clarté démocratie syndicale et leadership : « *Le passé et le format de notre syndicat enseignent clairement à mon avis qu'il ne faut pas opposer leadership et autorité d'un côté, à la démocratie d'un autre côté : il ne s'agit pas de les opposer, mais plutôt de les combiner et leur donner chacun sa place et chacun sa force.* »

Les assemblées annuelles sont des occasions de débattre, de rassembler nos forces, de se doter d'une vision commune de notre action syndicale mais aussi de notre rôle plus globalement dans la société. Des conférenciers viennent éclairer notre compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux, des leaders syndicaux nous font partager les réalités des confrères et consœurs d'ailleurs, des gens en lutte viennent y puiser une dose d'énergie et de soutien pour continuer. Ensemble, nous choisissons et préparons les batailles que nous voulons mener.

Ces assemblées donnent lieu à des moments magiques, des élans de solidarité, de belles retrouvailles entre militants de partout. Chaque fois, nous sommes émus de constater à quel point nos réalités se ressemblent d'une région à l'autre, dans nos milieux de travail pourtant si différents. C'est un moment privilégié pour se ressourcer et trouver le souffle nécessaire afin de se tenir bien droits devant les défis, améliorer au quotidien la vie de ceux qui nous entourent et façonner collectivement une société plus juste.

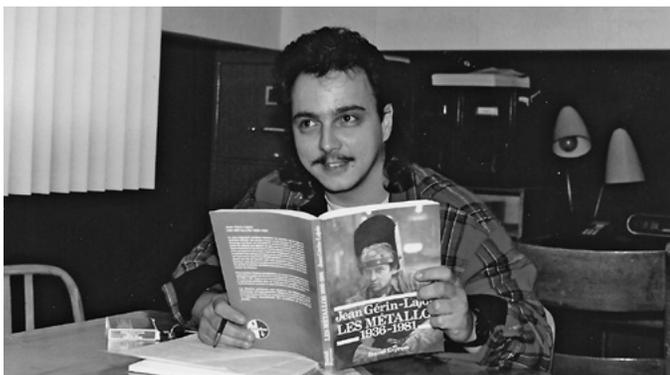
Il y a de quoi être fiers de fêter notre 50^e assemblée!

Il y a de quoi être fiers de nos racines, de notre action, de notre syndicat!

1. Rapport du directeur Jean Gérin-Lajoie, 1965, p. 2



Photo prise lors de la 49^e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos, à Laval. Le slogan sur les chandails de ces membres de la section locale 8922 était très clair!



En 1981, Jean Gérin-Lajoie a publié un livre sur les origines de notre syndicat, qui s'avère être une référence encore aujourd'hui. Le deuxième tome sera publié lors de la présente assemblée annuelle.

UN APPORT ESSENTIEL

Nous célébrons notre 50^e assemblée annuelle, mais nous avons bien plus que 50 ans d'existence. Notre syndicat a commencé à s'implanter au Québec en 1936, il y a de cela 78 ans. Il prenait alors le nom de *Steel Workers Organizing Committee*, qui s'est transformé en 1942 en *United Steelworkers of America*. En mars 1960, on voit apparaître notre nom d'aujourd'hui, le terme Métallo, dans le journal du Syndicat au Québec.

«**La liberté d'adhérer au syndicat de son choix, c'est le jour ou la nuit selon que l'on est serveuse dans un restaurant, vendeuse dans un magasin, infirmière dans un hôpital, mécanicien dans un garage, électricien à Sidbec, ou journalier dans la construction.**»

– Jean Gérin-Lajoie, 1975

Au fil des années, notre syndicat s'est enraciné au Québec, a grandi et a marqué la vie de dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses. Il a aussi influencé la société québécoise. Il serait ardu de présenter un survol complet de cette histoire. Nous vous invitons cependant à consulter le livre de Jean Gérin-Lajoie sur l'histoire des Métallos de 1936 à 1981² ainsi que la suite qui paraît cette semaine, couvrant la période de 1981 jusqu'à aujourd'hui.³

Soulignons toutefois que notre syndicat a grandement contribué à façonner le syndicalisme dans le secteur privé au Québec. Nous avons été des premières batailles pour la



Importante grève de huit mois des mineurs de Mines Gaspé à Murdochville en 1978

2. GÉRIN-LAJOIE, Jean. *Les Métallos, 1936-1981*, Boréal Express, 1982, p. 147

3. *Les Métallos*, 1981-2014, Tome 2

reconnaissance syndicale, avant l'existence de nos lois du travail modernes. Il fallait gagner de haute lutte ne serait-ce que le droit de se regrouper. Notre premier directeur se rappelle d'ailleurs avoir commencé sa carrière syndicale en recopiant en cachette pendant le quart de nuit la liste des travailleurs à côté du « punch ». Le confrère directeur Michel Arseneault a quant à lui débuté en collectant « à la mitaine » les cotisations syndicales à Mines Gaspé à Murdochville.

Les Métallos ont toujours réclamé un meilleur accès à la syndicalisation, notamment pour les chauffeurs de taxi ou encore pour les travailleurs du secteur des services.

Ils ont aussi plaidé pour un mouvement syndical fort, au-delà des animosités entre différentes organisations syndicales, bien conscients que les avancées des uns bénéficiaient à l'ensemble.



Des membres de la section locale 9400, représentant les travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie et de la restauration, réunies lors de la rencontre des présidents d'unités qui avait lieu le 22 septembre 2014. On reconnaît à gauche la présidente de l'unité de Host, France Leblanc, représentant les 600 travailleurs des concessions de l'aéroport de Dorval.

DES PRÉCURSEURS

Sur plusieurs enjeux, les négociations des Métallos ont ouvert le chemin à des innovations dans les conventions collectives ou carrément à des législations favorables aux travailleurs.

C'est ainsi que la grève des 3000 métallos de l'amiante en 1975 a pavé la voie à l'adoption en 1979 de l'actuelle *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST). Notons également que le droit de refuser d'exécuter une tâche dangereuse pour sa santé avait déjà été négocié dans des conventions collectives métallos avant même d'être introduit dans la Loi.

« Nous sommes le premier groupe syndical au Québec à pouvoir annoncer que déjà la moitié de ses membres ont décroché une forme d'indexation automatique de leur salaire à la hausse du coût de la vie. Et il est important, quand on envisage le travail de perfectionner et d'étendre les gains de cette première étape. »

- Jean Gérin-Lajoie, 1974



Les sections locales composées occupent une place de plus en plus grande au sein de notre organisation. La première section locale composée, la SL 7625, a vu le jour en 1969. Aujourd'hui, une majorité de membres font partie de sections locales composées.



Pionnier des Métallos en matière de santé et sécurité du travail, Émile Boudreau a en quelque sorte écrit lui-même de grands pans de l'actuelle *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.

Les Métallos ont aussi été des précurseurs au début des années 1970, quand ils ont commencé à négocier des bonis de vie chère dans les conventions collectives du secteur du fer. La pratique s'est répandue et s'est avérée salvatrice pour protéger le pouvoir d'achat devant l'inflation galopante des années 1980. Même scénario avec les primes en fonction du prix des minerais, négociées au début des années 2000, qui se sont révélées payantes par la suite.

UNE ORGANISATION QUI S'ADAPTE

Nos structures se sont adaptées pour mieux défendre les travailleurs, en même temps que le visage de l'économie québécoise changeait. C'est ainsi qu'est née en 1969 la première section locale composée afin de regrouper des accréditations syndicales plus petites tout en accroissant leur force de négociation.

« Le 15 novembre 1976 [lors de l'élection d'un gouvernement du Parti québécois], nous nous sommes donné un outil important pour faire progresser la démocratie dans la société québécoise et pour faire progresser le Québec lui-même. Nous continuerons de nous parler et de vivre ensemble, une vie bien sûr qui n'exclut pas les luttes. Nous avons une société à continuer à bâtir. Et à mon avis personnel nous avons un pays à bâtir. Et dans ces projets de société, les travailleurs et leurs syndicats ont un rôle important à jouer»

- Jean Gérin-Lajoie, 1976

Avec les avancées technologiques qui ont fait en sorte de réduire le nombre de travailleurs en usine, conjuguées avec les délocalisations d'emplois, ce nouveau mode d'organisation a pris de l'ampleur, si bien que la majorité des métallos font aujourd'hui partie de sections locales composées.

Les mutations du marché du travail ont posé d'immenses défis à notre organisation. Pendant les années 1980, c'était l'hécatombe dans le secteur manufacturier au Québec. Les industries fermaient les unes après les autres ou réduisaient considérablement.

Les Métallos ont été au premier rang dans les revendications pour le maintien d'emplois au Québec, organisant notamment une grande marche pour l'emploi à Sept-Îles en 1982. Ils ont aussi participé avec enthousiasme à l'aventure du Fonds de solidarité FTQ en 1983, y voyant une bouée de secours pour le maintien d'emplois au Québec.

Les Métallos se sont mis à recruter des membres dans des secteurs qui leur étaient moins habituels comme celui des services, de l'hôtellerie, les agents de sécurité. La composition de notre syndicat a ainsi changé radicalement en quelques années, non seulement avec le recrutement, mais aussi avec l'arrivée des femmes dans des proportions beaucoup plus importantes.

EN PHASE AVEC LA SOCIÉTÉ

Tout au long de son existence, le Syndicat des Métallos s'est fait un point d'honneur de vivre bien ancré dans la société québécoise, d'en suivre l'évolution et de toujours chercher à améliorer le sort des travailleurs et travailleuses non seulement en tant qu'employés mais aussi en tant que citoyens.

C'est ainsi que le Syndicat des Métallos a été parmi les premiers syndicats à prendre position pour la souveraineté du Québec dans les années 1970. Les Métallos étaient dans le camp du Oui en 1980 et dans celui du Non à l'Accord de Charlottetown en 1992. Ils ont également appuyé le Oui en 1995, dans la foulée de la prise de position de la FTQ.

Tout au long de leur histoire, les Métallos ont aussi insisté pour négocier avec les employeurs en français, ce qui est souvent devenu une question de principe devant des patrons américains.

Les enjeux ont évolué au fil du temps. Dans les années 1980 et 1990, il a commencé à être davantage question d'environnement. Les enjeux liés à la mondialisation ont aussi pris de l'ampleur, dans un premier temps en lien avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) dans les années 1980, puis avec la Zone de libre-échange des Amériques [ZLÉA] dans les années 1990-2000.

« L'arrivée de ces nouveaux métallos, dont une bonne partie sont des femmes, nous oblige à réfléchir sur des objectifs et des défis nouveaux, et nous force à découvrir et connaître les aspects d'emplois nouveaux pour lesquels nous n'avons pas été habitués jusqu'à maintenant. L'expertise et l'expérience de ces nouveaux métallos apporteront un éclairage nouveau qui influencera notre action syndicale et le résultat en sera que notre syndicat sera encore mieux équipé et plus fort.»

« Ces travailleurs et travailleuses sont isolés, mal informés, sans protection, soumis aux caprices de l'employeur et mal payés. Ils ont à faire face à des employeurs puissants et ils ont un urgent besoin de nous [...]. Syndiquer les non-syndiqués, ce sera difficile et coûteux, mais si ce n'est pas là notre mission première, toute la notion fondamentale de solidarité est remise en cause et l'avenir de tout le mouvement syndical est en danger.»

- Clément Godbout, 1981 et 1982



Clément Godbout a été directeur des Métallos de 1981 à 1991. On le voit ici lors d'une assemblée annuelle en 1987, au cours de laquelle Jacques Parizeau est venu expliquer les tenants et les aboutissants de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.



Lawrence McBrearty, directeur de 1991 à 1994, en grande discussion avec le Premier ministre René Lévesque dans une brasserie de la Côte-Nord alors qu'il était coordonnateur.



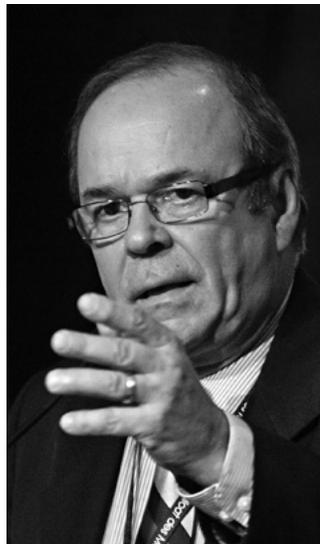
Arnold Dugas a été directeur des Métallos de 1994 à 2000.

« L'originalité du syndicalisme de l'an 2000 dépendra beaucoup de la façon dont nous parviendrons, comme organisation syndicale, à imposer le respect des mandats que nous confient les travailleurs sans exclure la grève, tout en faisant preuve d'ouverture et d'intérêt à contribuer, de façon responsable, au succès de l'entreprise. » - Arnold Dugas, 1995



Un membre de l'organisme de défense des droits humains mexicain Prodesc (Proyecto de derechos economicos, sociales y culturales) en visite au Canada, à l'occasion du Tribunal populaire des peuples, au sujet du comportement de la minière Excellon Resources. Dante Lopez – qui collabore avec Los Mineros et les communautés aux prises avec Excellon Resources – a alors rencontré l'adjoint au directeur québécois des Métallos, Guy Farrell. On reconnaît à gauche Daniel Mallette du service de la solidarité internationale ainsi qu'un traducteur.

« Notre avenir est lié à celui des autres travailleurs et travailleuses dans le monde. L'implication de notre syndicat doit augmenter à mesure que la mondialisation néolibérale étend son emprise dans toutes les sphères d'activités, dans tous les pays. Les succès des luttes récentes sont une preuve qu'un autre monde est possible: il nous appartient d'y travailler. » - Michel Arsenault, 2006



Directeur des Métallos de 2000 à 2007, Michel Arsenault a également été président de la FTQ. On le voit ici lors de la 48^e assemblée annuelle des Métallos à Rivière-du-Loup.

Plus largement, de par leur structure « internationale » et les alliances avec d'autres organisations à travers le monde, les Métallos ont toujours été outillés pour tisser des ponts avec des syndicalistes de partout et mener certaines batailles à une échelle nord-américaine dans un premier temps puis internationale, au fur et à mesure où la mondialisation a progressé.

Plus récemment, les Métallos ont été au cœur des débats sur l'exploitation des ressources naturelles. Alors que le secteur manufacturier québécois connaît un déclin important, qui se traduit par la perte de bons emplois, les Métallos ont mis en lumière qu'un accroissement de la transformation au Québec permettrait de créer bon nombre d'emplois de qualité.

Ces enjeux, on les a fait valoir auprès des entreprises mais aussi auprès du gouvernement pour que la législation donne la possibilité d'être plus exigeant envers les compagnies minières désireuses d'exploiter nos richesses. Cela s'est reflété dans la



Une travailleuse de la section locale 7493 à l'emballage chez Rio Tinto Poudres métalliques à Sorel. On y transforme du minerai provenant notamment de la mine du lac Tio à Havre-Saint-Pierre, également syndiquée avec les Métallos.

Loi sur les mines adoptée en décembre 2013. Les Métallos ont aussi plaidé à plusieurs reprises pour des politiques qui favoriseraient davantage la transformation.

LES MÉTALLOS, ACTIFS PARMIS LES LEURS

Les Métallos ont su très tôt dans leur histoire jouer un rôle actif au sein du mouvement syndical québécois ainsi que dans le Syndicat international.

Conscients de l'importance d'une centrale syndicale forte, qui regroupe des travailleurs de tous les horizons et coordonne les actions, les Métallos accordent une grande importance à leur action au sein de la FTQ. Notons d'ailleurs que deux anciens directeurs ont par la suite occupé la fonction de président de la FTQ, Clément Godbout et Michel Arsenault. Plus grand syndicat

« En se donnant comme volonté syndicale de consentir les efforts qu'il faut pour protéger et améliorer l'environnement, les Métallos agissent de façon responsable, dans l'intérêt de la société tout entière et pour conserver nos bons jobs. » - Clément Godbout, 1987

« Le Québec doit définir une politique intégrée de la transformation et de la fabrication. Nous devons nous servir des ressources naturelles, notre richesse collective, comme un tremplin pour développer un secteur manufacturier de pointe. » - Daniel Roy, 2012

du secteur privé au Québec, les Métallos répondent toujours présents pour appuyer les confrères et consoeurs du secteur public. Ils participent aussi aux mobilisations sur les enjeux à l'échelle de l'ensemble de la société.

Dans les années 1980, lorsqu'il a été question de regrouper au sein d'une même bâtisse les différents affiliés de la FTQ, le Syndicat des Métallos a été le premier à fournir un chèque pour acheter son étage. On peut voir dans ce geste la conscience de la nécessaire cohésion au sein de l'organisation.

À l'échelle du Syndicat international, les Métallos

du Québec occupent également une place de premier plan. Systématiquement champion au chapitre du recrutement, le District 5 fait souvent figure de modèle. Les collègues des États-Unis et même du Canada prennent régulièrement en exemple les lois de travail plus progressistes en vigueur au Québec ainsi que les programmes sociaux plus développés.

Depuis la première assemblée annuelle en 1965, un immense chemin a été parcouru. Mais les valeurs comme la solidarité, la combativité et l'humanisme qui nous animaient à l'époque de Jean Gérin-Lajoie sont encore celles qui nous guident aujourd'hui.



Le directeur québécois Daniel Roy et des enfants participant à la manifestation à Alma lors du lockout chez Rio Tinto Alcan ont un message de première importance à livrer : Nos ressources, nos emplois !

« Nous ne serons pas la génération qui capitule. Stephen Harper ne nous mettra pas à genoux. »

Il y a encore tant à faire. Plus de 1000 personnes meurent chaque année au travail. La majorité des travailleurs n'ont pas un régime de retraite suffisant. Les inégalités se creusent et la classe moyenne doit constamment lutter pour maintenir son pouvoir d'achat.

L'héritage social-démocrate mérite qu'on se batte pour lui. Les travailleurs d'aujourd'hui méritent qu'on se batte pour eux. Nos enfants méritent qu'on se batte pour mieux. » - Daniel Roy, 2013



La délégation des Métallos du Québec lors du dernier Congrès international de notre Syndicat en août 2014.

Pour la classe moyenne

Au moment où Jean Gérin-Lajoie prenait les rênes de notre syndicat en 1965, Daniel Roy commençait à peine l'école primaire. Ses parents, enfants d'agriculteurs, étaient venus s'établir en ville à Sept-Îles. Son père travaillait dans un atelier de carrosserie et sa mère gardait des enfants à la maison. La famille de trois enfants ne roulait pas sur l'or. Un jour, l'atelier où travaillait son père a fermé et ce dernier s'est trouvé un autre emploi chez le concessionnaire Ford de la place.

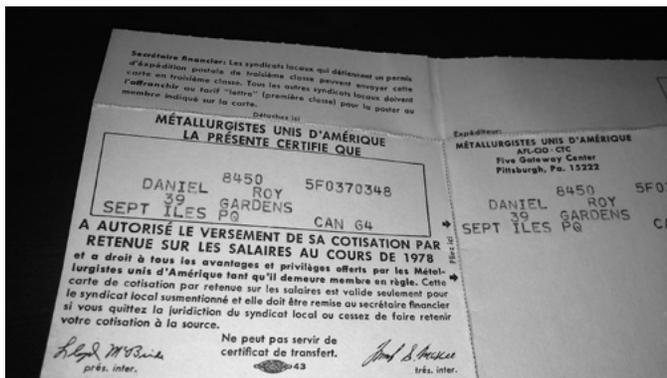
C'était alors un emploi SYNDIQUÉ! Voilà qui a marqué un tournant.

« Y'avait plus d'argent qui rentrait dans la maison. La famille s'est mise à vivre un peu mieux. Le vendredi, je m'en souviens, mon père arrivait avec du Poulet Frit Kentucky. Ça mettait ma mère de bonne humeur. Un jour, il a ramené une bicyclette. Une autre fois, c'était la télé couleur », se rappelle aujourd'hui Daniel Roy.

Cette histoire, c'est aussi celle de centaines de milliers voire de millions de familles québécoises qui ont prospéré au 20^e siècle. C'est l'histoire de l'émergence de la classe moyenne, à la faveur de la montée du syndicalisme et de l'amélioration des conditions de travail qu'elle a entraînée dans l'ensemble de la société.

De génération en génération, les conditions de vie et de travail se sont globalement améliorées au milieu du dernier siècle. On arrive cependant à un point de rupture. Les jeunes d'aujourd'hui sont la première génération à être moins nantie que ne l'étaient leurs parents au même âge.⁴

Aujourd'hui, la classe moyenne est menacée. On assiste à une montée des inégalités depuis les années 1980. La richesse se concentre tout en haut de la pyramide, dans les mains des riches.



La première carte de membre de notre directeur québécois en 1978



Le ratio entre le salaire des PDG et celui du travailleur moyen a explosé ces dernières années. On reconnaît ici un travailleur à l'œuvre à l'usine de pièces automobiles Waterville TG en Estrie.

C'est particulièrement vrai aux États-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde et même ici. Pendant ce temps, la classe moyenne stagne, voire régresse.

C'est le fruit de grandes tendances économiques: désindustrialisation, mondialisation, financiarisation de l'économie... Mais c'est aussi le résultat de choix politiques.

LA CLASSE MOYENNE

D'entrée de jeu, définissons la classe moyenne: c'est la majeure partie de « la population qui travaille fort ». Ce sont surtout des salariés, mais aussi des travailleurs autonomes, des gens qui travaillent pour gagner leur vie.

Ce ne sont pas des gens riches au point de ne pas être obligés de travailler; ce ne sont pas des gens pauvres au point de ne pas être capables de subvenir aux besoins de leur famille. Surtout, ce ne sont pas les dirigeants d'entreprises.

Les gens de la classe moyenne veulent bien vivre. Ils tiennent à éduquer leurs enfants. Et ils espèrent que ces derniers auront au moins autant qu'eux. C'est en quelque sorte « le pacte » auquel les membres de la classe moyenne adhèrent.

L'auteur Samuel Archibald écrivait récemment dans *Le Sel de la terre* que la classe moyenne, « c'est le cœur battant de la société »⁵. « À droite comme à gauche, en politique comme dans

4. Le Conference Board du Canada. *Au bout du compte: Tendances relatives à l'inégalité des revenus entre les générations*, Analyse 1984-2010, Septembre 2014, 56 pages

5. ARCHIBALD, Samuel. *Le Sel de la terre; confession d'un enfant de la classe moyenne*, atelier 10, août 2013

les éditoriaux, la classe moyenne est devenue le cœur battant de la société. C'est en fonction d'elle qu'on gouverne, dit-on. C'est à elle qu'on fait des promesses, qu'on demande de se serrer la ceinture en attendant le retour des beaux jours.»

Bref, la classe moyenne c'est nous.

EN STATISTIQUES

D'un point de vue strictement statistique, on définit souvent la classe moyenne comme les ménages dont le revenu familial se situe entre 70 % et 150 % du revenu médian. Au Québec, cela veut dire un ménage qui gagnerait entre 31 150 \$ et 66 740 \$ par année.

Cette classe moyenne ne va pas bien.

Environ la moitié de la population fait partie de la classe moyenne en fonction de cette définition statistique. Mais cette proportion est en diminution. Au Canada, la classe moyenne est passée de 56 % en 1976 à 48 % de la population en 2010. La diminution est un peu moins marquée au Québec, probablement à cause de la redistribution de la richesse et des programmes sociaux. Elle est tout de même passée de 56 % en 1976 à 52 % en 2010.

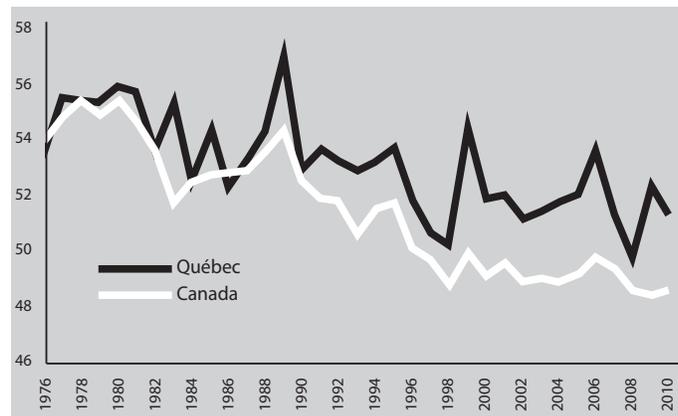
Baromètre de la santé politique, sociale et économique d'une nation, quand la classe moyenne va, tout va.

Mais en ce moment, ce n'est pas le cas. Son pouvoir d'achat diminue. De plus en plus de familles glissent sous le seuil déjà bas de 70 % du revenu médian. Celles du haut s'enrichissent de façon disproportionnée. Voilà ce qui arrive dans notre société et c'est inquiétant.



Une membre de la section locale 8922, agente de sécurité et responsable de la protection incendie à l'affinerie CCR à Montréal

Graphique 1 - IMPORTANCE RELATIVE DE LA CLASSE MOYENNE AU QUÉBEC ET AU CANADA⁶



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0601

LES INÉGALITÉS ET LA CLASSE MOYENNE

L'évolution de la classe moyenne est étroitement liée au partage de la richesse. Or, celle-ci tend à se concentrer au cours des dernières décennies.

Le graphique 2 (à la page suivante) montre l'évolution de la part de la richesse détenue par le 10 % le plus riche de la population américaine comparativement à ce que détient le restant de la population (90 %).

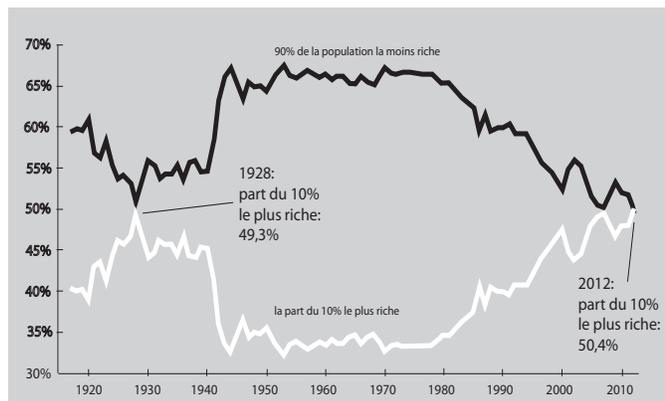
Au début du siècle, les plus riches amassaient une part toujours plus grande du gâteau. Ça représentait la moitié de toute la richesse aux États-Unis dans les années 1920. Cette période coïncide avec l'industrialisation massive. En fuyant la misère des campagnes, les gens sont allés travailler dans les usines en ville. Les salaires demeuraient tout de même bas. Conséquence : ceux qui possédaient les usines se sont enrichis rapidement, accumulant une part de plus en plus importante des revenus. C'est aussi durant cette période que les syndicats ont connu leurs balbutiements, mais pas encore assez pour faire une différence.

La crise de 1929 a eu pour effet de réduire quelque peu la concentration de la richesse. Celle-ci a ensuite chuté radicalement dans les années 1940. Le *New Deal*, ce nouveau contrat social mis en place par le président Franklin D. Roosevelt à la suite de la Grande crise de 1929 y est pour beaucoup parce que l'État s'est mis à intervenir dans l'économie, à faire des programmes sociaux et à redistribuer la richesse.

Le *New Deal* a aussi donné lieu à la montée des syndicats. Des lois ont été adoptées dans les années 1930 pour faciliter la syndicalisation. C'est ainsi que les salaires des travailleurs se sont améliorés rapidement.

6. INSTITUT DU NOUVEAU MONDE. Mesure de la classe moyenne, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.inm.qc.ca/inegalites/documentation/lexique-des-inegalites/mesure-de-la-classe-moyenne>

Graphique 2 - PART DU REVENU TOTAL AUX ÉTATS-UNIS, 1917-2010⁷
Par percentile en incluant les gains en capital



Source : Thomas Piketty et Emmanuel Saez



Le directeur canadien Gérard Docquier s'adresse aux métallos lors de l'assemblée annuelle en 1988. On reconnaît à la table le directeur québécois Clément Godbout. Le slogan est encore d'actualité.

La montée du syndicalisme ainsi que l'intervention accrue de l'État ont mené à la période des « Trente glorieuses », entre la Deuxième Guerre mondiale et le début des années 1980. Les choses allaient bien : les riches ne raflaient plus tout et les travailleurs avaient une part plus raisonnable du gâteau.

Il y avait un pacte : l'économie tournait à plein régime, les revenus tirés de la production et des gains de productivité étaient partagés avec les travailleurs. Ceux-ci avaient les moyens de consommer et ils achetaient davantage. Ça faisait tourner la roue.

La classe moyenne a émergé durant les Trente glorieuses. On a connu un baby-boom. L'espérance de vie s'est allongée. Les programmes sociaux se sont développés, l'assurance-chômage, les allocations familiales, les régimes de retraite, les vacances payées, etc. Les femmes sont entrées massivement sur le marché du travail.

C'était une sorte d'âge d'or de la classe moyenne.

Mais depuis une trentaine d'années, les inégalités remontent en flèche, particulièrement aux États-Unis. Tant et si bien que la société américaine est revenue au même niveau de concentration de la richesse entre les mains des plus riches qu'avant la crise économique de 1929.

AU CANADA

On observe au Canada la même tendance qu'aux États-Unis, mais de façon moins marquée. Le graphique 3 (à la page 14) montre l'évolution de la part des revenus récoltée par le 1 % des Canadiens les plus riches⁸ depuis 1920. La richesse était particulièrement concentrée en haut de l'échelle sociale avant la Deuxième Guerre mondiale. Exactement comme aux États-Unis où la richesse est mieux répartie pendant la période des Trente glorieuses et où les plus riches cessent d'accaparer une part exorbitante du revenu total.

Au Canada aussi, cette période coïncide avec la mise en place d'un filet de protection sociale, une meilleure redistribution de la richesse par l'État et, surtout, une montée de la syndicalisation. La concentration de la richesse dans les mains des plus riches reprend dans le milieu des années 1980. Notons cependant que cette tendance est moins forte au Canada qu'aux États-Unis : on ne revient pas aux seuils rencontrés dans les années 1920.

Cette différence s'explique probablement par nos choix de société : on redistribue davantage la richesse avec nos impôts et nos programmes sociaux au Canada, et encore plus au Québec.

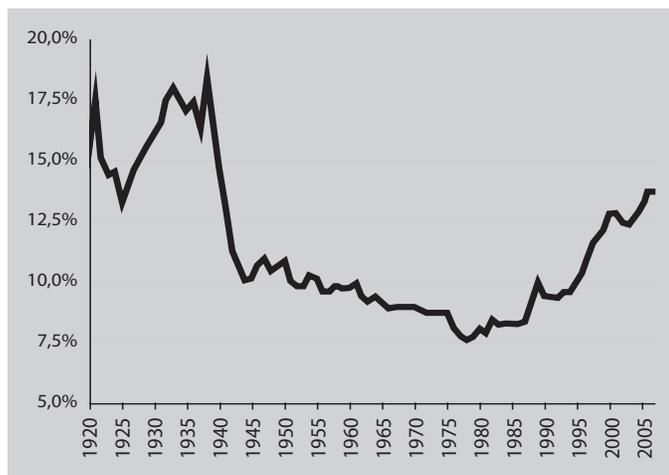


Les luttes syndicales ont permis aux travailleurs d'aller chercher leur part de la richesse. On voit ici la réunion d'un comité de grève, présidée par Marcel Édoin, lors du conflit chez Sidbec-Dosco au début des années 1980.

7. MOTHER JONES. Charts: *Income growth has stalled for most Americans*, [En ligne]. Adresse URL: <http://www.motherjones.com/politics/2013/09/charts-income-inequality-middle-class-census>

8. Les données sur le 10% ne sont disponibles qu'à partir de 1941, celles du 1% permettent tout de même de suivre la tendance

Graphique 3 - PART DES REVENUS TOTAUX VERSÉE AU CENTILE AYANT LES REVENUS LES PLUS ÉLEVÉS, CANADA, 1920-2007⁹



Autre variation majeure : la présence des syndicats. Aux États-Unis, le taux de syndicalisation se situe aux environs de 11 %, alors qu'il a déjà été autour de 35 % dans les années 1950. Ici aussi les taux de présence syndicale baissent, mais nous avons encore une masse critique. Au Canada, on parle de 30 %, et de 40 % au Québec.

Là encore, des choix de société expliquent cette situation : les lois québécoises – et même canadiennes dans une moindre mesure – sont plus favorables à la syndicalisation que celles en vigueur dans la plupart des États américains.

Peu importe l'angle sous lequel on regarde les statistiques, une tendance forte se dessine : quand les syndicats reculent, c'est toute la classe moyenne qui est affectée. Quand une région ou un secteur d'activités est fortement syndiqué, tous les travailleurs en bénéficient, ça propulse tout le monde vers le haut. Quand la tendance s'inverse, tout le monde en pâtit.

SALAIRE DES PDG

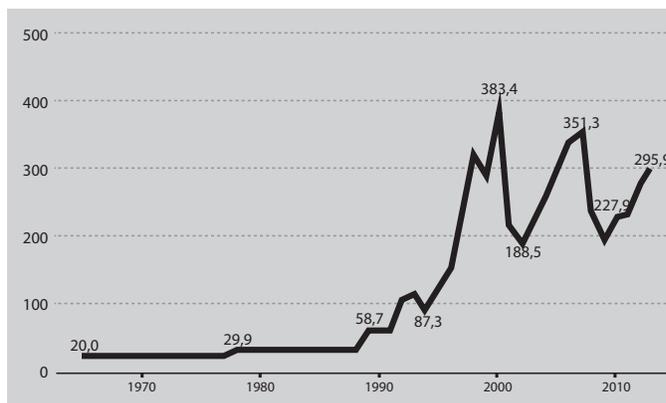
L'évolution des salaires des PDG des grandes entreprises par rapport aux salariés moyens illustre bien cette concentration de la richesse.

Alors que dans les années 1960 et 1970, les PDG des grandes compagnies américaines gagnaient environ 20 fois plus que le travailleur moyen, ce ratio est passé à 60 fois vers 1990, puis à 296 fois en 2013. Au Canada, c'est un peu moins mauvais : les 100 PDG les mieux payés parmi les entreprises inscrites au TSX gagnaient, en 2012, 171 fois le salaire moyen d'un travailleur (46 634 \$). Ce ratio était de 105 fois en 1998.¹⁰

9. VELL, Mike. *Top Income Share in Canada: Updates and Extensions*, Working paper, 20 mai 2010. [En ligne]. Adresse URL : <http://worthwhile.typepad.com/veall.pdf> (cité dans Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS), Les inégalités : le 1 % au Québec, par Julia Posca et Simon Tremblay-Pépin, octobre 2013)

10. MacKENZIE, Hugh. *Une journée de travail bien remplie, la rémunération des PDG au Canada*, Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), janvier 2014

Graphique 4 - LE RATIO DE LA RÉMUNÉRATION PDG-TRAVAILLEUR 1965-2013¹¹



Note : La compensation annuelle des PDG (qui inclut les salaires, bonus, les actions, les options d'achat d'actions réalisées et les avantages à long terme) est basée sur les 350 plus grandes entreprises américaines classées en fonction des ventes.

Source : Compustat ExuComp Database, Current Employment Statistics Program, Bureau of Economic Analysis NIPA Tables.

En comparaison, au Danemark le grand patron gagnait, en 2011, 48 fois le salaire moyen d'un travailleur, 58 fois en Norvège, 67 fois au Japon, 89 fois en Suède.¹² Ça montre qu'il est possible de faire autrement.

LES PATRONS ACHÈTENT L'ARBITRE

Depuis les années 1990, au fur et à mesure où les riches accaparent une plus grande part de la richesse, ils gagnent en influence dans l'opinion publique et auprès du gouvernement.

Ils plaident aujourd'hui pour des baisses d'impôt pour les entreprises et les mieux nantis, pour des réductions de services publics (alors que des compagnies privées reluquent ces marchés), pour des compressions dans les programmes, pour des filets de protection sociale moins « généreux » afin de ne pas « décourager les gens de travailler », ou, enfin, pour que les travailleurs acceptent de moins bonnes conditions de travail.



11. REAL-WORLD ECONOMICS REVIEW BLOG. *CEO-to worker compensation ratio, USA 1965-2013*, [En ligne]. Adresse URL : <http://rwer.wordpress.com/2014/06/25/ceo-to-worker-compensation-ratio-usa-1965-2013/>

12. AFL-CIO, America's Unions. *CEO-to-worker pay ratios around the world*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.aflcio.org/Corporate-Watch/Paywatch-Archive/CEO-Pay-and-You/CEO-to-Worker-Pay-Gap-in-the-United-States/Pay-Gaps-in-the-World>

Incités par les plus riches, les États se sont mis à programmer les inégalités sociales dans leurs politiques publiques. C'est comme si les patrons avaient acheté l'arbitre, écrit les règles et lancé les dés.

SYNDICALISME SOUS ATTAQUE

Cette « programmation des inégalités » passe aussi par une attaque frontale contre les syndicats. L'offensive antisyndicale amorcée chez nos voisins du Sud remonte progressivement au Nord.

Les États-Unis n'ont pas toujours traîné de la patte avec un taux de syndicalisation inférieur à 11 %. Les travailleurs américains étaient systématiquement plus syndiqués que ceux du Canada dans la première moitié du 20^e siècle.

Dans la foulée du *New Deal* de Franklin D. Roosevelt, le gouvernement américain avait fait adopter une loi favorisant la syndicalisation (la loi Wagner)¹³. Celle-ci accordait aux travailleurs du secteur privé le droit de constituer des syndicats, de négocier des conventions collectives, de participer à un mouvement de grève et à toute forme de revendication collective.

C'est ainsi que les syndicats ont pu prendre rapidement de l'ampleur aux États-Unis. Cependant, leur élan a vite été brisé par les conservateurs américains, qui ont gagné en influence après la Deuxième Guerre mondiale. En effet, la loi Taft-Hartley, adoptée en 1947, vient limiter grandement les droits syndicaux et donner la possibilité aux États de rendre volontaire le paiement des



Lors du Forum social des peuples à Ottawa en août dernier, l'ancien président de la section locale 9490 Marc Maltais et Dominic Lemieux, aujourd'hui coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord et ancien représentant syndical au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont animé un atelier pour expliquer la bataille menée contre la multinationale Rio Tinto Alcan à Alma en 2012. Des syndicalistes québécois et canadiens ont participé aux côtés de membres de la société civile à ce forum qui a réuni plus de 5000 participants à Ottawa. Cette rencontre de réseautage et de convergence a notamment permis de discuter des stratégies pour contrer les politiques de droite du gouvernement Harper.

13. Loi nationale sur les relations de travail (National Labor Relations Act)

cotisations syndicales. C'est ainsi que dans les États *right-to-work*, les travailleurs d'une entreprise syndiquée ne sont pas tenus de payer des cotisations, mais le syndicat est obligé de tous les représenter.

Après 1947, environ la moitié des États américains adopteront tour à tour, par vagues, des dispositions *right-to-work*.

La densité syndicale a donc augmenté jusqu'à atteindre 35 % en 1954, pour ensuite connaître un déclin constant.

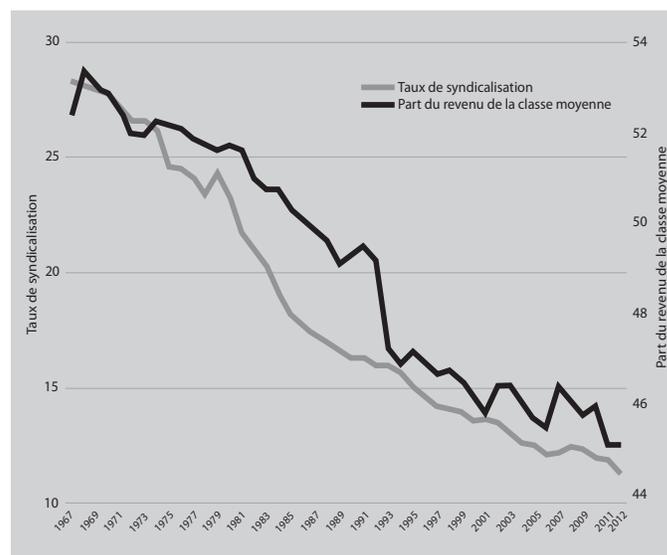
L'EFFET REAGAN

C'est le président Ronald Reagan qui a donné le coup de grâce aux syndicats en les attaquant de front en 1981.

Dans sa première année au pouvoir, le président américain a sommé les contrôleurs aériens en grève de retourner au travail dans un délai de 48 heures, sans quoi ils seraient congédiés. Le 2 août 1981, la menace était mise à exécution et Ronald Reagan congédiait donc 11 000 contrôleurs aériens!

Tout a basculé à partir de là. Le rapport de force avait changé. Deux mois plus tard, le syndicat des contrôleurs aériens n'existait plus. Plus largement, les syndicats ont perdu beaucoup de plumes, alors même que leur membership diminuait déjà. Les syndiqués n'osaient plus aller en grève, ou encore étaient régulièrement congédiés s'ils débrayaient. Les employeurs préféraient payer des amendes plutôt que de laisser des syndicats s'implanter ou faire des avancées sur le plan des conditions de travail.

Graphique 5 - LA CLASSE MOYENNE AMÉRICAINE RAPETISSE EN MÊME TEMPS QUE LES TAUX DE SYNDICALISATION CHUTENT AUX ÉTATS-UNIS¹⁴



14. Pour les taux de syndicalisation : HIRSCH, Barry T., David A. MacPHERSON et Wayne G. VROMAN. *Estimates of Union Density by State*, Monthly Labor Review, (2001), 124 (7) Pour la part des revenus de la classe moyenne : U.S. Census Bureau, Current Population Survey (Department of Commerce)

Il est donc devenu beaucoup plus difficile par la suite de négocier des hausses de salaire, même si la productivité augmentait. Les salaires se sont mis à stagner alors que les profits, eux, explosaient.

L'ensemble de la classe moyenne a alors subi le choc. Elle s'est mise à récolter une part beaucoup plus petite de la richesse totale. On le constate clairement sur le graphique 5 (en page 15), qui montre le déclin du membership syndical aux États-Unis et la part des revenus de la classe moyenne.

C'est impressionnant à quel point les courbes se suivent. Quand les syndicats s'affaiblissent, c'est toute la classe moyenne qui écope.

L'ÉGALITÉ, C'EST MIEUX

Cette dégringolade de la classe moyenne et cette montée des inégalités n'augurent rien de bon. Une classe moyenne forte, ça signifie une société plus égalitaire.

Des chercheurs ont analysé récemment une série d'indicateurs de bien-être des sociétés en fonction des inégalités. Leurs résultats sont marquants.¹⁵ Parmi les pays développés, ça va systématiquement mieux dans les sociétés où les écarts de richesse sont plus petits. Les enfants sont plus instruits, les gens sont plus en santé, vivent plus longtemps, il y a moins de grossesses adolescentes, de suicides ou d'obésité. Il y a aussi moins de criminalité.

Sur le graphique 6, on constate que dans les pays plus inégalitaires (vers la droite), la population éprouve davantage de problèmes sociaux (vers le haut). Les États-Unis sont presque en train de sortir du tableau tellement la situation y est inégalitaire et les problèmes sociaux, criants.

Dans le peloton du milieu, pas trop loin de la France, on trouve le Canada. En bas à gauche, on peut voir que les champions de l'égalité sont les pays scandinaves et le Japon.

Selon les chercheurs, dans les pays développés où la plupart des gens peuvent manger à leur faim et avoir un toit sur la tête, une meilleure redistribution de la richesse a plus d'effet sur le bien-être des gens qu'un accroissement de la richesse totale du pays. Bref, mieux vaut plus d'égalité qu'un plus grand produit intérieur brut (PIB). En outre, les chercheurs ont remarqué que toutes les classes de la société bénéficient de l'égalité, pas seulement les plus pauvres.

À tout prendre, il vaut mieux vivre dans une société égalitaire, où les gens sont plus en santé, où les enfants ont des chances d'améliorer leur sort et où le monde vit plus en paix.

C'est possible grâce à des choix de société. On souligne régulièrement le caractère distinct du Québec, le fameux modèle québécois. Oui, on paie plus d'impôts, mais il y a une meilleure redistribution de la richesse, davantage de programmes sociaux, des garderies, des congés parentaux, une éducation plus accessible...

Graphique 6 - LES PROBLÈMES SOCIAUX ET DE SANTÉ SONT PIRES DANS LES PAYS PLUS INÉGAUX



15. WILKINSON, Richard et Kate PICKETT. *L'égalité, c'est mieux. Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*, Éditions Écosociété, septembre 2013, 370 pages

C'est justement ce qui fait qu'on vit mieux ici. Le Québec est d'ailleurs plus égalitaire que le reste du Canada et beaucoup plus que les États-Unis.

MÊME LES ORGANISMES INTERNATIONAUX S'INQUIÈTENT

Signe que l'accroissement des inégalités prend des proportions dramatiques à l'échelle de la planète, les grandes organisations économiques internationales que sont le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont toutes trois lancé des signaux d'alarme cette année. Pourtant, ces mêmes organismes économiques prescrivent habituellement aux pays endettés des mesures d'austérité pour réduire les dépenses publiques, qui ont généralement pour effet d'accroître les inégalités.

Or, en 2014, les bonzes économiques mondiaux ont fait volte-face. Ainsi, dans une étude interne, trois chercheurs du FMI ont souligné que l'ampleur des inégalités risquait de nuire à la croissance économique.¹⁶ Dans une autre étude du FMI, on faisait valoir que le gouvernement du Canada avait considérablement coupé dans les dépenses de l'État afin d'équilibrer les finances publiques, en négligeant toutefois d'accroître ses revenus. Ainsi les chercheurs du FMI notaient que le Canada avait une bonne marge



Une séance du Tribunal permanent des peuples sur l'industrie minière canadienne s'est tenue à Montréal au printemps dernier. Des « juges » ont entendu des témoins provenant d'Amérique latine sur les exactions commises par les entreprises minières canadiennes à l'étranger. Ces juges ont symboliquement reconnu ces entreprises canadiennes coupables de mauvais comportements à l'égard des populations, des travailleurs et de l'environnement. Ils ont également déploré l'aveuglement volontaire du gouvernement canadien. On reconnaît à l'avant le président de la section locale 7785 chez Sapa à Pointe-Claire, Balraj Bapniah. Ce dernier représente le District 5 au Fonds humanitaire des Métallos.

16. OSTRY, Jonathan D. et als. *Redistribution, Inequality and Growth*, IMF Staff Discussion Note, février 2014, Fonds monétaire international, Département de la recherche



Les Métallos ont participé à la manifestation contre les politiques d'austérité du gouvernement du Canada au printemps dans les rues de Montréal, organisée en marge de l'assemblée générale du Congrès du travail du Canada. On reconnaît sur la photo Marc-André Ross, Éric Deragon et Jeannot Bradette, de la SL 6839, Maude Raïche de la SL 1976 et Luc Laberge de la SL 6425.

de manœuvre pour imposer davantage les plus riches.¹⁷ Voilà un discours inhabituel dans la bouche de ces experts économiques.

Ce n'est pas tout : l'OCDE va dans le même sens. Elle s'inquiète elle aussi de l'accroissement des inégalités et de son impact sur l'économie.¹⁸ Le discours est similaire du côté de la Banque mondiale.

La planète économique finit par se rendre à l'évidence. À force de réduire les salaires, de couper des emplois pour que les riches s'enrichissent et empochent toujours plus de dividendes, l'équation économique ne fonctionne plus. Il faut bien une classe moyenne forte pour acheter ce qui se produit et ainsi faire tourner l'économie.

ENDETTEMENT

Pour l'heure, avec des revenus qui stagnent et des besoins qui grandissent, la classe moyenne vit à crédit.

Notre société de consommation pousse la classe moyenne à dépenser : pour la famille, pour son bien-être, pour rendre les enfants heureux. Pourtant, elle n'a jamais autant acheté d'automobiles, voyagé, possédé d'appareils électroniques, mangé au restaurant, étalé ses paiements...

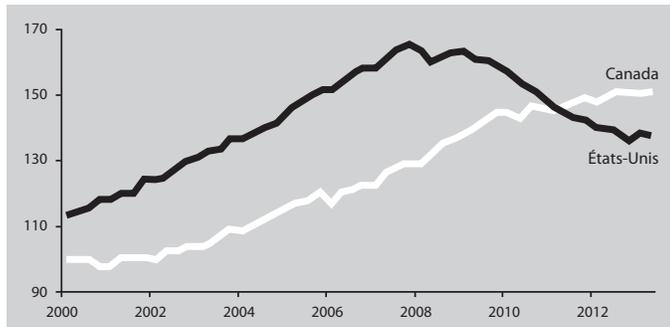
Comme les salaires n'augmentent plus, la classe moyenne n'arrive plus à suivre le rythme.

17. DESROSNIERS, Éric. « Taxez les riches, dit le FMI », *Le Devoir*, 10 octobre 2013, [En ligne].

Adresse URL : http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/389610/taxe-les-riches-dit-le-fmi?fb_source=ticker&fb_action_ids=356139017855753&fb_action_types=og.recommends

18. Secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économique, *All on Board, Making Inclusive Growth Happen*, 2014

Graphique 7 - L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES CANADIENS DEMEURE ÉLEVÉ¹⁹



Elle s'endette donc. De 100 % en 2000, le taux d'endettement des Canadiens est passé à 164 % l'an dernier : un record. Pour chaque dollar gagné dans une année, les Canadiens en doivent 1,64 \$.

Le graphique 7 illustre cette tendance à l'accroissement de l'endettement des ménages. Notons que l'endettement des Américains a diminué avec la crise de 2008. Les gens ont fait faillite en grand nombre et ont hésité à se réendetter. Les ménages canadiens ont quant à eux continué à emprunter, ce qui inquiète d'ailleurs les économistes.

UNE CLASSE MOYENNE VULNÉRABLE

Tout notre système économique est basé sur l'endettement depuis une quarantaine d'années. La classe moyenne est étouffée, elle veut de l'oxygène. Elle est même prête à échanger ses filets de sécurité sociale contre de l'argent comptant ou des baisses d'impôt. Elle craint plus que tout l'érosion de son pouvoir d'achat.

C'est ce qui rend la classe moyenne vulnérable. On craint d'être « déclassé », de perdre son emploi, son statut social. On se demande comment on bouclerait les mois avec une job précaire moins bien payée. Dans le secteur manufacturier, bon nombre de métallos connaissent la chanson.

On finit par se sentir un peu moins libre de nos choix. On se met à penser que ne pas dire un mot plus haut que l'autre, c'est la meilleure façon de garder ce que d'autres ont obtenu en militant.

FAIRE SORTIR LE PIRE

Cet étouffement de la classe moyenne fait sortir le pire en nous. Il suffit de regarder le débat sur les régimes de retraite pour voir comment on amène les citoyens à se monter les uns contre les autres. Le gouvernement voudrait couper les retraites des



Le gouvernement Couillard multiplie les compressions dans les services publics et une réduction du filet de social pour ensuite évoquer des privatisations. Le vrai problème, c'est plutôt l'argent qui dort dans les poches des plus riches.

employés municipaux sous prétexte que 61 % des travailleurs n'en ont pas.²⁰ On ne fait que niveler vers le bas, plutôt que de bonifier les régimes publics afin d'assurer une retraite décente pour tous.

Il fait aussi sortir le pire chez d'honnêtes citoyens en leur demandant où couper avec sa Commission de révision des programmes. Certains commentaires sur le site Internet de la Commission donnent des frissons. Certains proposent de faire payer les écoles et les garderies seulement aux parents, de faire l'école à la maison pour économiser les transports, d'éliminer toutes les subventions à la culture, d'abolir les cégeps, de couper les congés de maternité, entre autres...

Le jupon dépasse : ces décideurs veulent qu'on se mangent entre nous, qu'on demande nous-mêmes de démanteler l'État, notre plus puissant outil collectif pour faire du Québec une société où il fait bon vivre.

19. ONTARIO, MINISTÈRE DES FINANCES. *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2013*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/fallstatement/2013/chapter2.html>

20. CASTONGUAY, Alec, Catherine DUBÉ et Jonathan TRUDEL. « Bataille des retraites : la nouvelle lutte des classes », *L'actualité*, 25 septembre 2014

Le vrai problème, c'est qu'on regarde toujours seulement la colonne des dépenses, mais jamais celle des revenus. Le vrai problème, c'est plutôt l'argent qui dort dans les poches des riches, dans les banques et les paradis fiscaux. Ce sont les compagnies qui paient moins d'impôt qu'avant, sans même créer de l'emploi ou réinvestir dans la machinerie. Mais ça, les libéraux et les conservateurs se gardent bien d'en parler.

On voudrait nous faire croire qu'on serait mieux chacun dans notre coin. La classe moyenne est intoxiquée par le discours de droite.

Pendant qu'on s'obstine, qu'on critique, les vrais riches sont tranquilles. Ils peuvent continuer de s'enrichir en paix.

LES FOUS DU ROI

Ces riches ont des relais dans les médias pour alimenter le discours de droite et l'implanter subtilement dans la tête des gens de la classe moyenne. Ils s'appellent Richard Martineau, Éric Duhaime, Dominic Maurais, Joanne Marcotte, Nathalie El-Grably, Ezra Levant au Canada anglais... Ce sont nos fous du roi. Ils font tout pour ramener le débat public à notre peur du déclassement. Ils travaillent pour Fox News, TVA, le Journal de Montréal, Radio X. Ce sont les porte-voix de la droite.

Ils nous montent les uns contre les autres.

Les fonctionnaires deviennent des gras dur.

Les syndiqués, des privilégiés.

Les pauvres, des paresseux.

Et les riches? C'est juste du pauvre monde qui cherche à créer de la richesse et à qui on met les bâtons dans les roues.

C'est le discours qu'ils nous servent tous les jours. Un mensonge répété jusqu'à plus soif finit par avoir des allures de vérité, dit le dicton. Ils savent que la classe moyenne est endettée, qu'elle a besoin d'oxygène, qu'elle tient à son pouvoir d'achat.



Des membres de la section locale 9598 chez Elkem Métal à Saguenay lors de la dernière rencontre de la région de Québec. Dans la grande région de Québec, encore plus qu'ailleurs, les radios populistes répètent continuellement le message des fous du rois sur les ondes : anti-syndicats, anti-État, anti-programmes sociaux.

Dans leurs émissions, ce n'est pas de l'information ou de l'analyse qu'on nous sert, mais des opinions biaisées et des jugements. Ils invitent des politiciens pour nous charmer en nous faisant miroiter quelques miettes de pouvoir d'achat regagnées à coup de coupures dans les services de l'État. Sur leurs belles tribunes, ces politiciens font des propositions d'économies de bouts de chandelle, pour faire avaler les réductions de services publics. Mais ils invitent rarement ceux qui proposent un meilleur partage des revenus. Et quand ils le font, c'est pour s'en moquer.

À écouter ces fous du roi, les idées de la droite sont bonnes pour nous, les familles qui travaillent fort. Mais au fond, on voit bien qu'ils essaient de nous bernier.

Ils nous disent que la classe moyenne paie **trop d'impôt**.

Mais ce sont les **riches qui n'en paient pas assez**, et surtout, moins qu'avant.

Ils nous disent qu'on n'a **plus les moyens de nos programmes sociaux**.

Mais ils ne nous disent pas qu'on a coupé dans les impôts des entreprises et des plus riches. Ils se gardent bien de rappeler **qu'ils ont affamé l'État pour rendre les programmes moins efficaces avant de les couper**.

Ils nous disent qu'il faut **couper dans les dépenses de l'État**.

Mais ils oublient de dire que ça signifie **moins de services, et des emplois en moins pour la classe moyenne**. Ils oublient de nous dire que ça va coûter **plus cher après, au privé**.

Nos fous du roi sont au service des riches. Des riches qui veulent être encore plus riches, peu importe les conséquences sur la classe moyenne et les moins nantis.

LES MOTS DES CONSERVATEURS

Comme leurs marionnettes médiatiques, les politiciens conservateurs sont bons pour nous bercer d'illusions. Qu'ils soient américains, canadiens et même québécois, ils nous courtisent en jouant sur nos cordes sensibles. Et ils le font en utilisant nos mots. Selon l'expression consacrée, les troupes conservatrices au fédéral s'adressent aux « *hardworking Canadians* », les « *Canadiens qui travaillent fort* ».

Ils prétendent parler au nom de la classe moyenne! Ils prétendent gouverner pour nous! Ben voyons donc! Ils mettent plutôt de l'avant des politiques qui nous nuisent.

Quand ils utilisent l'expression « *gens qui travaillent fort* » ou « *hardworking Canadians* » on comprend qu'ils veulent plutôt dire « *je veux forcer les travailleurs à accepter n'importe quelles conditions* » et « *je veux casser les syndicats* ».



En s'attaquant à la capacité d'action des syndicats, les conservateurs s'en prennent à la classe moyenne. Les syndicats sont les meilleurs défenseurs de la classe moyenne, lui permettant de conserver son pouvoir d'achat. On voit ici une assemblée de travailleurs pendant la grève chez la section locale 9700 chez ABI à Bécancour en 2004.

Quand ils parlent aussi de « *transparence* » dans les finances syndicales, on comprend « *restrictions à l'action sociale et politique des syndicats* ».

Quand ils parlent de « *vote secret* », on comprend « *entrave à la syndicalisation* ».

Quand ils parlent de « *droit au travail* », comme dans les États *right-to-work*, on comprend « *droit au travail à rabais* ».

Ces mots creux servent à nous endormir. Et ça marche! La classe moyenne élit ces politiciens de droite, elle écoute les fous du roi sur les ondes, lit leurs articles... Pour le moment.

Ils arrivent à convaincre parce qu'ils jouent sur notre peur d'être déclassés. Un peu comme dans un jeu de serpents et échelles, ils savent qu'on a peur de tomber sur un serpent.

L'ANTISYNDICALISME

Ça fait longtemps que la droite attaque l'État. Elle réussit à l'affaiblir. Même le « village gaulois » du Québec en prend pour son rhume.

Depuis quelque temps, la droite conservatrice a choisi une nouvelle cible: les syndicats! Ceux-ci sont perçus comme un obstacle non seulement parce qu'ils permettent un meilleur partage de la richesse grâce à leur action, mais aussi parce qu'ils appuient l'État dans son rôle.

Aux États-Unis, les républicains conservateurs ont commencé à faire la guerre aux syndicats dans les années 1950 avec le *right-to-work*. Ça s'est intensifié dans les années 1980 avec Reagan, puis dans les années 2000 avec les fanatiques du Tea Party. On comprend pourquoi le taux de syndicalisation tourne autour de 11 %.



Les États *right-to-work* représentent environ la moitié des États-Unis. Là-bas, il n'y a pas de formule Rand. Le travailleur a le choix de cotiser ou pas. Mais le syndicat, lui, n'a pas le choix, il doit représenter tout le monde.

C'est là que veulent nous emmener les conservateurs fédéraux.

C'est un désastre...

Et ça n'affecte pas seulement les milieux syndiqués, mais tous

les travailleurs. Les conditions de travail sont moins bonnes dans ces États. Le salaire annuel moyen y est plus bas de 7226 \$, il y a moins d'assurance maladie et de régimes de retraite payés par l'employeur²¹. Il y a aussi 53 % plus de décès au travail.²²

Quand Harper menace la **formule Rand**, c'est ça qu'il veut faire!

Quand les conservateurs poussent sur le **projet de loi C-525** qui force un vote obligatoire plutôt que la signature de cartes d'adhésion, ils cherchent encore à nous affaiblir comme aux États-Unis. Ils veulent laisser le champ libre au chantage antisyndical des patrons.

Quand ils mettent de l'avant le **projet de loi C-377** sur les finances syndicales, ils veulent nous bâillonner. Cette loi nous obligerait à rapporter publiquement toutes les dépenses de plus de 5000 \$ et à préciser si elles ont été engagées pour la négociation ou pour des revendications sociales et politiques.

Dans le fond, on essaie de dire aux travailleurs: « *Ne vous mêlez pas de politique! Ne vous mêlez pas de la société! Contentez-vous de négocier et laissez le gouvernement tranquille. Laissez-nous détruire l'État. Laissez-nous vous appauvrir.* »

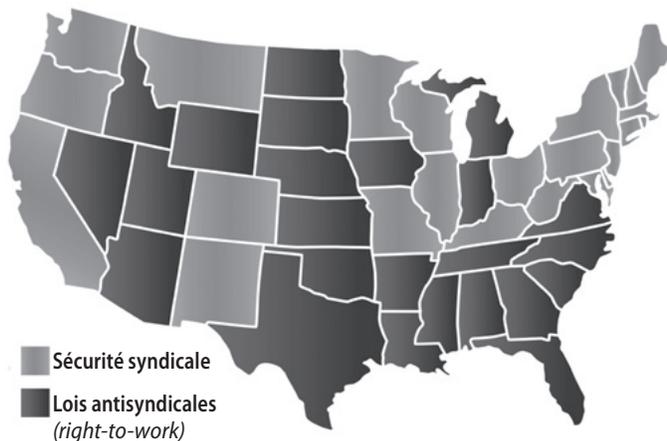
C'est ce que propose le modèle de Stephen Harper et des conservateurs.

Au Québec, François Legault flirte aussi avec ce même modèle, tandis que Philippe Couillard a lancé son « derby » de démolition de l'État.

21. COLLINS, Benjamin. *Right to Work Laws: Legislative Background and Empirical Research*, Washington, Congressional Research Service, 2012, p. 12 (cité dans: Les syndicats nuisent-ils au Québec? Comment répondre à 10 questions sur les syndicats et l'économie?, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, Philippe Hurteau chercheur, octobre 2014)

22. WESTERN, Bruce et Jake ROSENFELD. *Unions, Norms, and the Rise in US Wage Inequality*. 2011, American Sociological Review

Graphique 8 - LES DROITS SYNDICAUX AUX ÉTATS-UNIS



DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

Même nous, les syndicalistes et les progressistes, « les familles qui travaillent fort », il nous arrive d'être sensibles aux messages de la droite conservatrice. Ça nous arrive à tous d'entendre des gens dire qu'ils sont tannés de payer des impôts et des taxes...

On peut comprendre dans un contexte où les plus riches et les entreprises ne paient pas assez d'impôt.

Tenir un tel discours, c'est jouer en plein le jeu des patrons, des riches qui cherchent à affaiblir l'État, simplement parce que c'est l'arbitre du jeu économique. C'est pour eux un obstacle au profit privé, une source de contraintes (environnementales, normes du travail, impôt, etc.).

DES MYTHES

Pour affaiblir l'État et le détourner vers des politiques qui ont pour effet de concentrer la richesse, la droite conservatrice construit des mythes. Regardons de plus près pour mieux les démolir :

PREMIER MYTHE : Quand on baisse les impôts des plus riches et des entreprises, ils créent plus de richesse.

FAUX. Ça dort dans leurs poches. Depuis 1970, le taux d'impôt fédéral des entreprises est passé de 40 % à seulement 15 %. C'est rendu que des entreprises américaines comme Burger King viennent au Canada pour payer moins d'impôt. Le Canada est devenu un paradis fiscal pour des entreprises américaines !

Seulement depuis l'élection des conservateurs en 2006, les entreprises ont eu droit à 13 milliards \$ en diminution d'impôt. Est-ce qu'elles ont créé de l'emploi, investi dans l'économie ? Non ! Il y a moins de formation, moins d'investissements dans les entreprises, moins de recherche et développement, moins d'emplois.¹

C'est le même principe avec les plus riches. Donnez 1000 \$ à un ouvrier moyen, il va le dépenser presque complètement ! Cet argent retournera à la société et à l'État, principalement en taxes payées sur les biens de consommation. Donnez 10 000 \$ à un très riche et l'argent dormira à la banque ou dans des paradis fiscaux !

L'argent doit servir à la société, et pour cela, il doit circuler.

DEUXIÈME MYTHE : Il faut commencer par créer de la richesse avant de la redistribuer.

FAUX. On n'arrive jamais au moment où la richesse est vraiment redistribuée. Il y a toujours quelqu'un qui la met sous son matelas. On a connu une période de grande prospérité dans les années 1990 et 2000. Pourtant, la richesse n'a pas arrêté de se concentrer. Le 1 % des

Québécois les plus riches accaparaient 8,3 % de la richesse après impôt en 2010, comparativement à 5,2 % en 1982.²

TROISIÈME MYTHE : Il faut à tout prix se dépêcher de payer la dette et les déficits.

RELATIVISONS. En effet, on oublie toujours de dire à qui on doit la dette. Elle est en grande partie due à des Québécois, à nous-mêmes, ce que reconnaît même le très à droite Institut économique de Montréal.³ Ensuite, on omet de compter tous les actifs de l'État comme Hydro-Québec. Ne pas en tenir compte, c'est l'équivalent de paniquer sur le montant de l'hypothèque en oubliant que la maison est là en garantie.

Finalement, s'il y a un déficit aujourd'hui, c'est parce qu'on a réduit les impôts juste avant la crise. Si au nom du déficit on se met à couper dans les dépenses publiques à l'aveugle, cela fait seulement perdre des emplois, ralentir l'économie et provoquer encore plus de déficits.

Si on veut équilibrer les finances publiques, la solution est simple : il faut augmenter les revenus de l'État. Il y a de l'espace fiscal pour ça !

QUATRIÈME MYTHE : Ça coûterait moins cher en appliquant le principe de l'utilisateur-payeur.

FAUX. C'est un gros mirage, un immense piège tendu à la classe moyenne. Les gens sont bien contents des baisses d'impôt et ont tendance à s'imaginer que ce sont les autres les utilisateurs. Puis ils réalisent les effets concrets : l'électricité coûte plus cher, il y a des jeunes qui hésitent à aller à l'université parce que les frais ont augmenté, la santé à deux vitesses coûte cher, les garderies aussi, on perd sa job et on n'a plus d'assurance-emploi...

1. CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA (CTC). *Qu'est-ce que les réductions de l'impôt des sociétés ont apporté ?*, Rapport documentaire pour la Journée de l'affranchissement de l'impôt des sociétés 2014, 24 pages

2. POSCA, Julia et Simon TREMBLAY-PÉPIN. *Les inégalités : le 1 % au Québec*, Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS), note socio-économique, octobre 2013

3. INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, *Compteur de la dette québécoise*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>



Manifestation au printemps dernier devant les bureaux de Service Canada, contre la réforme de l'assurance emploi. Seulement 39% des chômeurs ont aujourd'hui accès à des prestations. Voilà un filet de protection sociale plein de trous!

Le débat sur les impôts remet en question le rôle même de l'État. Il remet en question les services publics; la capacité de l'État de fixer les règles et de protéger la population; la capacité de redistribuer la richesse et d'assurer l'égalité des chances; la capacité de protéger les citoyens grâce à un filet de protection sociale; la capacité d'inspecter les aliments, les avions ou les compagnies de chemin de fer; d'assurer la sécurité dans les lieux de travail; d'offrir une bonne éducation accessible; de permettre aux citoyens d'avoir des enfants sans s'appauvrir; de permettre une certaine transition en cas de perte d'emploi et, justement, de stimuler l'emploi.

Il y a des vérités que nous connaissons bien, nous les Métallos: c'est en mettant nos ressources en commun qu'on est plus efficace! C'est le principe de l'assurance collective: plus le groupe est grand, moins la prime est chère. Aux États-Unis, ça peut coûter plus de 8 \$ de l'heure sur le chèque de paie afin d'assurer la santé d'une famille. Contrairement à nos voisins du Sud, on se paie ici ces services cruciaux avec nos impôts.



Des membres de la section locale 8922 représentant les agents de sécurité lors de la manifestation du printemps dernier contre les compressions et les politiques antisyndicales du gouvernement conservateur, en marge de l'assemblée du Congrès du travail du Canada.

C'est la même chose avec les congés parentaux et les garderies. C'est tellement vrai que dans la région de Gatineau, on voit des familles déménager à l'est de la Rivière des Outaouais pour profiter des garderies à 7 \$ et le chef néo-démocrate fait miroiter aux Canadiens un programme calqué sur le nôtre! Qu'on se le dise: ces politiques ont fait augmenter le nombre de mères qui travaillent au Québec. C'est toute l'économie qui en profite!

L'argent qu'on donne à l'État n'est jamais perdu: il nous revient. On se paie tous ensemble des services.

Au plan collectif, le mouvement syndical a aussi besoin d'un État fort. Un État qui lui donne la possibilité de jouer son rôle, qui ne décourage pas la syndicalisation, qui reconnaît le droit de grève, qui permet aux syndicats d'avoir des moyens de faire leur travail avec la formule Rand, qui veille à l'équilibre des forces dans la négociation, entre autres avec la loi sur les briseurs de grève.

Si l'État ne reconnaît pas le rôle des syndicats et du syndicalisme dans l'organisation du travail et pour l'ensemble de la société, s'il leur enlève les outils pour le jouer, nous trouverons très bientôt nos marges de manœuvre bien réduites.

Nous n'avons pas besoin d'un État gouverné par des politiciens qui nous tirent dans le pied, qui cherchent à nous affaiblir et à appauvrir la classe moyenne.

Au fond, le calcul est simple: si pour quelques centaines de dollars de plus dans nos poches, il nous faut laisser aller notre système de santé, des congés parentaux, de bonnes garderies ou de bonnes écoles et même renoncer à des bons emplois... Le choix est facile à faire.

C'est un choix justement: un choix de société!

La droite libérale et la droite conservatrice essaient de nous faire croire que nous n'avons plus le choix, que l'on doit à tout prix couper dans nos services, affaiblir les syndicats « tout-puissants ».



On n'a pas besoin d'un État gouverné par des politiciens qui nous tirent dans le pied, qui cherchent à nous affaiblir et à appauvrir la classe moyenne.



Le délégué en chef pour la région Saint-Laurent et Atlantique de la section locale 2004, Michel Lacroix. Celle-ci représente des travailleurs du rail à travers le Canada.

Les forces de droite veulent nous obliger à faire leurs choix. Le choix des riches. Le choix d'aspirer l'argent par en haut et d'écraser le Québec du milieu et le Québec d'en bas.

Nous avons un petit message pour la droite conservatrice, libérale et même caquiste ainsi que pour leurs marionnettes des médias : dans la vie, on a toujours le choix !

On va choisir des gens qui travaillent ou travailleront vraiment pour nous.

Ça suffit de siphonner l'argent vers le haut, de donner des cadeaux aux plus riches, de flatter le dos des entreprises qui ne créent pas un seul emploi, d'être à genoux devant les banques qui font des milliards de profits !

UNE SPIRALE QUI NOUS ENTRAÎNE VERS LE FOND

Les argumentaires de la droite, qu'elle soit libérale ou conservatrice, nous amènent dans un cercle vicieux :

- Des politiciens se font élire sur la promesse de couper dans les services de l'État sous prétexte qu'on n'a plus les moyens.
- Leurs compressions entraînent des pertes d'emplois.
- Ces pertes d'emplois ralentissent l'économie.
- Ce ralentissement finit par affecter aussi le secteur privé.
- Ça entraîne d'autres pertes d'emplois et des problèmes sociaux.
- Au bout du compte, il y a moins d'argent dans les coffres de l'État... Et l'on propose d'autres coupures...

C'est une spirale.

De temps en temps, un gouvernement s'arrange pour dégager un surplus juste avant les élections, pour donner quelques bonbons électoraux... C'est exactement ce que s'apprennent à faire les conservateurs après avoir coupé à la hache.



Un conseil consultatif de la FTQ s'est tenu le 24 février à Laval pour discuter du plan d'action à adopter contre les politiques de droite du gouvernement Harper, notamment à l'aube des prochaines élections fédérales. Les différents syndicats affiliés ont convenu de mettre en commun leurs énergies.

Et la roue tourne toujours ainsi. Résultat : c'est toujours nous, les gens de la classe moyenne, qui payons : en perte d'emplois, en perte de services, en privatisation et en tarification...

Ça va faire de se laisser manger la laine sur le dos.

HARPER ET LES CONSERVATEURS... DEHORS !

En 2015, il faudra arrêter les conservateurs. Ils détruisent notre société, ils affaiblissent la classe moyenne, ils ciblent les syndicats qui la défende.

Si nous ne les arrêtons pas, qui le fera ?



La présidente de la section locale 8922, Lucie Rochon, et le secrétaire-archiviste de la section locale 7493 chez Rio Tinto Poudres métalliques à Sorel, Tshakapesh Jérôme. Fiers métallos, Lucie Rochon est aussi une fière membre de la Nation Crie et Tshakapesh Jérôme, un fier Innu. Les conservateurs ont fait la sourde oreille cette année aux revendications autochtones, notamment quant aux crimes commis envers les femmes qui restent trop souvent impunis.

Personne n'est mieux placé que les syndicats, les progressistes, la société civile, les groupes sociaux et environnementaux pour agir.

Quand on prend isolément chacune des attaques de la droite conservatrice, ça ne semble pas si pire. Mais quand on regarde le portrait d'ensemble, c'est lourd. Cette droite est contre les syndicats, contre l'environnement, contre les droits des femmes, contre les autochtones... Ils coupent dans l'assurance-emploi et cessent d'inspecter les aliments, l'eau, les avions, les chemins de fer...

Rien d'étonnant à ce qu'on se réveille un matin avec une catastrophe!

Au Québec, Philippe Couillard suit le même petit manuel: compressions dans l'éducation, menace de réduire les congés parentaux, remise en question des garderies... Et pendant ce temps, on investit pour des raisons électorales 450 millions \$ dans une nouvelle cimenterie polluante et destructrice d'emplois déjà existants.

Les patrons sont organisés. Ils ont leurs portes d'entrée auprès des gouvernements. Ils ont le pouvoir, ils ont l'argent.

Mais nous avons ce qu'ils n'ont pas. Nous avons la force du nombre.

Par-dessus tout, nous sommes syndiqués. Nous avons la capacité de mettre nos forces en commun, de s'organiser.

Nous faisons partie d'un syndicat solide qui a du leadership, de bons outils de mobilisation. Nous allons nous en servir. Il est temps de dire aux conservateurs que nous sommes prêts pour la bataille! Les Métallos seront sur la première ligne avec l'ensemble du mouvement syndical au Québec.

Et nous serons fiers d'y être!

Il n'est pas question de laisser à nos enfants, nos petits-enfants moins que ce que nous avons eu.

La route jusqu'en 2015 commence maintenant!

La bataille pour nos droits, c'est maintenant!

La lutte pour une société plus juste, c'est maintenant!

Au fédéral, comme au Québec!



Les manifestants ont commencé à montrer la porte au Premier ministre conservateur lors d'une manifestation sur la colline parlementaire tenue en marge du Forum social des peuples à Ottawa en août. On reconnaît à droite le directeur national pour le Québec du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Christian Martel, dont les membres sont attaqués de plein fouet par les décisions du gouvernement Harper.

Dans notre syndicat

SUR LA LIGNE DE FRONT POLITIQUE

En cette année préélectorale, nous avons été sur la ligne de front contre les politiques de droite du gouvernement conservateur de Stephen Harper. À plusieurs reprises, nous les avons dénoncées tantôt dans les médias, tantôt lors d'assemblées syndicales au sein des Métallos mais aussi chez des alliés.

Déréglementation : des travailleurs servent de boucs émissaires

Victimes concrètes de la déréglementation à la sauce conservatrice, deux de nos confrères métallos, Richard Labrie et Tom Harding ont été arrêtés et traînés dans l'arène juridico-médiatique, comme au temps des Romains. Respectivement répartiteur et chauffeur du train, ces derniers ont en effet été accusés de négligence criminelle à la suite de la tragédie à Lac-Mégantic. Leur procès se tiendra en janvier prochain.

Pourtant, le rapport du Bureau de la sécurité des transports (BST) rendu public l'été dernier a clairement démontré que c'était principalement des problèmes systémiques qui ont mené à l'accident mortel.



« Le visage québécois des conservateurs, c'est en fait le visage de la tragédie de Lac-Mégantic », martelait le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, en conférence de presse, le 28 août 2014. Il demandait au directeur des poursuites criminelles et pénales de retirer les accusations contre les travailleurs de la MMA à la lumière des conclusions du rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada.



Le président de la section locale 9700 à l'aluminerie ABI de Bécancour, Clément Masse, remet un chèque de 10 000 \$ pour le fonds *justice pour les métallos du rail* au président de la section locale 1976, Steven Hadden.

Le rapport a pointé du doigt la culture de sécurité déficiente chez la Montreal Maine & Atlantic. « *La MMA ne gérait pas efficacement les risques ni dans ses activités courantes, ni quand elle a réduit le nombre des membres d'équipe de deux à un, ni quand elle s'est mise à transporter de plus en plus de pétrole brut* », a souligné l'administrateur en chef des opérations du BST, Jean Laporte, lors de la conférence de presse, rappelant que la compagnie préférerait ralentir la vitesse de ses trains plutôt que d'entretenir adéquatement la voie.

Dans ses conclusions, le BST blâme aussi sévèrement Transports Canada pour son manque de surveillance. « *Transports Canada ne procédait pas à des vérifications des compagnies ferroviaires assez fréquentes et assez poussées.* »

Pourtant le gouvernement fédéral, par la voix de la ministre des Transports, Lisa Raitt, s'est empressé quelques heures après le dévoilement du rapport de rejeter le blâme sur les travailleurs accusés, n'encaissant aucunement les critiques du BST.

Rappelons que c'est sous les conservateurs, plus précisément lorsque Denis Lebel était ministre des Transports en 2012, que la MMA a obtenu l'autorisation que ses trains soient conduits par un seul homme et qu'elle s'est mise à transporter du pétrole. Denis Lebel a d'ailleurs curieusement été muté de ministère rapidement après la tragédie en 2013, comme si on voulait lui épargner les questions embarrassantes sur les décisions de son ministère.

Nous aimerions souligner la grande solidarité dont ont fait preuve beaucoup de métallos envers ces deux travailleurs injustement accusés. Puisqu'il est impossible d'utiliser les fonds des cotisations pour assurer une défense au criminel en vertu des règlements internationaux, le Fonds «Justice pour les métallos du rail» a été mis sur pied afin d'amasser des dons pour aider à payer les frais juridiques.

Plusieurs sections locales ont fait des dons importants. Mais nous sommes encore loin du compte pour défrayer la note d'un procès qui pourrait s'avérer long et ardu. Il ne faudra pas s'arrêter en si bon chemin. Si ce procès devait être perdu, il pourrait faire jurisprudence, ce qui serait dangereux pour l'ensemble des travailleurs.

Le gouvernement fédéral a déréglementé l'industrie ferroviaire et n'a pas consacré les fonds suffisants à son encadrement. On a donné au loup les clés de la bergerie. Et maintenant, on voudrait faire porter le poids de cette immense tragédie sur les épaules des travailleurs. La tragédie devait se produire tôt ou tard, la déréglementation y menait inévitablement.

C'est ce que nous avons souligné haut et fort depuis la tragédie et encore plus depuis l'arrestation de travailleurs de la MMA. À notre mesure, nous avons fait ce que nous pouvions pour que les Québécois voient clair dans le jeu des conservateurs et en comprennent bien les conséquences.

Sensibilisation

Au fil des rencontres régionales, nous avons aussi mis en lumière l'ensemble des politiques de droite des conservateurs et plus particulièrement leurs attaques antisyndicales. Outre les présentations, une série de tracts a été produite pour sensibiliser les membres au programme conservateur antisyndical.

Ces outils de la campagne AGIR sont à la disposition des sections locales pour mieux informer les membres de ce qui nous menace tous.

De plus, des conférences ont été données à ce sujet dans quelques sections locales ainsi que chez des syndicats alliés.

Encore là, il reste un chemin important à parcourir pour immuniser nos membres contre le discours conservateur et, surtout, pour rassembler nos forces afin de transporter cette bataille sur le champ électoral.

Nous sommes habitués, comme organisation syndicale, à revendiquer dans chacun de nos milieux de travail. Nous connaissons un peu moins le terrain électoral. Pourtant, c'est bien là que nous devons aller pour stopper les conservateurs et leur programme de droite antisyndical.

Un vote intelligent

Chez nous comme dans plusieurs organisations syndicales québécoises, l'heure est à la mobilisation pour bouter les conservateurs hors du pouvoir. Dans cette optique, on parle de plus en plus de la nécessité d'avoir recours à un vote intelligent pour faire perdre certains députés conservateurs aux prochaines élections ou encore, pour en empêcher d'autres d'entrer à la Chambre des communes, dans des régions où le terreau est plus fertile pour eux.

Attention, un vote intelligent, cela ne signifie pas un mot d'ordre électoral à la grandeur du Québec. La situation politique actuelle ne s'y prête pas. Non, l'idée, c'est davantage de se concentrer sur les régions où les conservateurs sont habituellement les plus forts. Et dans ces circonscriptions seulement, nous pourrions aider les candidats les plus susceptibles de l'emporter contre les conservateurs.



Des participants à la rencontre régionale de la région Nord/Nord-Ouest



Auparavant coordonnateur régional sur la Côte-Nord, Alain Croteau a été nommé adjoint au directeur en septembre dernier. Il est issu d'une section locale composée de la région de Montréal et a travaillé comme permanent à Montréal et Sainte-Thérèse avant d'aller sur la Côte-Nord en 2008.

Cela peut vouloir dire se mobiliser pour soutenir des militants dans d'autres régions et d'autres circonscriptions que la nôtre. Ça peut vouloir dire appeler systématiquement les métallos d'une circonscription précise pour les sensibiliser à l'importance de battre les conservateurs et les informer sur les candidats ayant des chances d'y parvenir.

Bref, il va falloir mettre les deux mains à la pâte, avec nos confrères et consœurs d'autres organisations syndicales, pour sortir ce gouvernement antisindical, anti-travailleurs, anti-classe moyenne.

Pendant ce temps à Québec...

Nous avons aussi été en appui aux confrères et consœurs d'autres syndicats attaqués de front cette année par le nouveau gouvernement libéral au Québec. À l'instar de ce qui se fait depuis un certain temps à Ottawa, le gouvernement Couillard a mis en marche l'opération de démolition de l'État québécois.



Des métallos ont marché aux côtés de leurs confrères du secteur municipal, qui font les frais du projet de loi 3 sur les régimes de retraite. Celui-ci risque d'entraîner des diminutions de conditions de travail importantes dans ce secteur et avoir un effet d'entraînement sur les régimes de retraite dans l'ensemble de la société.

Tout est menacé : du régime québécois d'assurance parentale, en passant par le système de santé, les CPE, l'aide aux malades mentaux, l'aide aux devoirs, les collations dans les écoles défavorisées, les services de santé...

Le gouvernement Couillard s'attaque également de front à la classe moyenne syndiquée avec sa loi sur les retraites dans le secteur municipal. Le jupon dépasse, l'objectif réel n'est certainement pas un sauvetage des régimes de retraite, mais plutôt une volonté de réduire les salaires et les conditions de travail des travailleurs du secteur public. On connaît la chanson, quand un groupe massif de travailleurs est attaqué, cela crée une pression à la baisse sur l'ensemble des travailleurs, syndiqués ou pas.

DES NÉGOCIATIONS INTENSES

L'enjeu des retraites est d'ailleurs très vif aussi dans nos rangs. Les uns après les autres, les régimes à prestations déterminées sont attaqués. Il est difficile de résister devant une telle détermination de l'employeur à passer à des régimes à cotisations déterminées, moins généreux et moins engageants pour les entreprises.

ArcelorMittal à Contrecoeur-Ouest

C'est dans ce contexte qu'un lockout a été déclenché au début août à l'usine ouest d'ArcelorMittal à Contrecoeur, section locale 6951. L'employeur avait juré d'imposer un nouveau régime à cotisations déterminées pour les nouveaux employés. Depuis le printemps, les travailleurs avaient un fort mandat de grève à exercer au moment jugé opportun. Les choses se sont cependant compliquées lorsque les offres finales de l'employeur, incluant un régime de retraite distinct pour les nouveaux travailleurs, ont été refusées par une courte majorité de 52%. Le rapport de force était bien mince lorsque l'employeur a décrété le lockout.



Le président de la section locale 6951, Yves Rolland, accompagné de quelques membres de son exécutif et de participants de la rencontre régionale de Brossard. Ils affichent leurs couleurs à l'aube du lockout de deux semaines de l'été dernier.

Le conflit a duré deux semaines. Un régime distinct pour les nouveaux a bel et bien été créé. Mais plutôt qu'un simple régime à cotisations déterminées, il s'agira d'un régime de retraite à financement salarial. C'est une forme de régime à prestations déterminées dont d'éventuels déficits actuariels seraient cependant assumés seulement par les travailleurs. L'employeur versera dans ce nouveau régime l'équivalent de la cotisation versée actuellement pour le service courant des travailleurs actifs.

Il faudra être sur nos gardes, environ 3500 métallos sont à l'emploi d'ArcelorMittal au Québec, que ce soit dans les usines au Sud ou en lien avec la mine au Nord. On peut donc s'attendre à ce que la compagnie attaque les régimes de retraite ailleurs dans la chaîne.

Rio Tinto Alcan à Alma

L'année prochaine, il faudra également surveiller cet enjeu du côté de Rio Tinto Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, les ententes sur le régime de retraite arrivent à terme le 31 décembre 2014 dans la plupart des accréditations du groupe. La majeure partie des contrats de travail arrivera à échéance l'année suivante.

Rappelons que le dernier contrat à l'usine d'Alma avait donné lieu à un lockout intense de six mois. Les membres de la section locale 9490 avaient pu obtenir gain de cause sur le maintien des emplois et les limites à la sous-traitance. Ils se battaient cependant à armes inégales, puisque l'employeur finançait son lockout en vendant ses surplus d'électricité à Hydro-Québec. La société d'État était tenue en vertu d'une entente secrète d'acheter cette production à gros prix même si elle n'en avait absolument pas besoin.

En dépit de pressions sur les différents gouvernements pour corriger ces dispositions nuisibles à l'équilibre des forces de négociation, cette clause de l'entente est toujours en vigueur et pourrait encore être invoquée dans un nouveau conflit, avec des conséquences encore plus importantes si l'ensemble des installations est touché. Il faudra suivre de près ces négociations et continuer nos démarches auprès des autorités politiques au sujet des ententes.



Le nouveau président de la section locale 9490, chez Rio Tinto Alcan à Alma, Alexandre Fréchette. Il succède à Hugues Villeneuve qui a accepté le poste de représentant syndical affecté à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Ligne de piquetage lors de la grève des chauffeurs de Coop Taxi à Laval

Plus d'une centaine de contrats

Depuis la dernière assemblée annuelle, c'est 116 contrats différents qui ont été signés. On note trois conflits de travail, incluant celui chez ArcelorMittal.

Il y a eu grève de cinq semaines chez les répartiteurs, téléphonistes et préposés au transport adapté de Coop taxi à Laval (SL 2008). La vingtaine d'employés luttait contre l'introduction d'une nouvelle échelle salariale moins avantageuse pour les nouveaux employés, ce qui aurait été illégal au sens de la *Loi sur les normes du travail*. Pendant le conflit, l'employeur a confié le travail des grévistes à une entreprise sous-traitante située dans un autre établissement, échappant ainsi aux dispositions anti-briseurs de grève. Voilà qui montre les limites de cette loi, désuète devant les nouvelles réalités du marché du travail. Au terme du conflit, ces métallos ont tout de même réussi à éviter l'introduction d'une clause de disparité de traitement.

En Beauce, la quarantaine de métallos à l'emploi du fabricant de semi-remorques Deloupe (SL 9599) ont débrayé pendant une semaine en 2013 pour obtenir un rattrapage salarial. Le contrat satisfaisant a été adopté dans une proportion de 92 %.

Notons par ailleurs qu'au terme de négociations difficiles, les 205 travailleurs de l'usine Poudres métalliques de Rio Tinto fer et titane ont ratifié un contrat qui comprend des hausses salariales oscillant autour de 19 % sur six ans. Fait plutôt rare, le régime de retraite a été bonifié. Cependant, la compagnie a obtenu le transfert de quelques emplois réguliers à la sous-traitance (sans pertes d'emplois immédiates).



Le président de la section locale 9996, Steven Dufour, à la mine de Lac-Bloom près de Fermont. Les Métallos suivent de près la situation de la mine de Cliffs Natural Resources puisque l'incertitude plane quant à l'avenir de la mine.

RESSOURCES NATURELLES

Dans le secteur des ressources naturelles, l'inquiétude est grande cette année. Le prix du fer dégringole depuis près d'un an, oscillant autour de son creux historique de 91 \$ la tonne²³. La chute est si marquée qu'on craint pour les emplois dans les mines.

Déjà en 2013, la minière Cliffs avait annoncé la fermeture de son usine de bouletage de Pointe-Noire, affectant 135 travailleurs. Durant l'hiver, on apprenait l'arrêt des opérations à la mine Scully au Labrador, causant des pertes d'emplois chez les confrères du District 6 ainsi que parmi les métallos de Pointe-Noire, peu après la signature d'un nouveau contrat de travail.

On s'inquiète aussi pour les emplois des métallos de Lac Bloom. En raison du faible prix du fer, la compagnie laisse planer un doute sur ses intentions, jonglant avec l'idée de fermer carrément la mine ou d'investir dans son agrandissement afin de diminuer son coût de production global.

Quelques bonnes nouvelles au travers de ce climat morose : soulignons la syndicalisation des travailleurs de la mine de nickel Canadian Royalties dans le Grand-Nord. Ces 300 nouveaux métallos sont en plein processus de négociation de leur première convention collective.

Nouvelle Loi sur les mines

Toujours sur une note positive, le Syndicat des Métallos a salué en décembre dernier l'adoption de la nouvelle *Loi sur les mines*, au terme d'un marathon parlementaire avant les vacances des fêtes. La Loi prévoit que le gouvernement pourra exiger davantage de transformation au moment d'accorder ou de renouveler un bail minier.

23. En se basant sur la moyenne mensuelle du mois de septembre 2014 telle que publiée par Platts, l'index utilisé est l'IODEX 65% Fe CFR North China



Le président de la FTQ, Daniel Boyer, et le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, ont participé le 28 octobre à une commission parlementaire portant sur la création de la Société du Plan Nord. Ils ont réitéré l'importance de la transformation au Québec et des exigences en matière de création d'emplois.

Voilà une disposition qui faisait partie des revendications des Métallos depuis longtemps. En effet, la transformation du minerai ici permet de maximiser les retombées économiques et de créer beaucoup plus d'emplois que l'extraction, qui nécessite de moins en moins de travailleurs.

Soulignons cependant que cette mesure sera efficace seulement si un gouvernement daigne l'appliquer, se montrer plus exigeant envers les compagnies. Le gouvernement de Philippe Couillard n'a pas encore manifesté son intention de se prévaloir de ces pouvoirs. Il faudra donc faire pression pour que les nouveaux projets miniers fassent l'objet d'une analyse sérieuse sur la possibilité de transformer la ressource au Québec.

Lutte pour l'emploi

Poursuivant avec une constance sans faille la bataille pour l'emploi, les Métallos ont continué d'appuyer le projet de mine d'apatite dans le canton Arnaud à Sept-Îles. Ils ont notamment participé en mars à une grande manifestation qui a rassemblé



Le 15 mars 2014, plus de 3000 personnes ont marché dans les rues de Sept-Îles en faveur de l'ouverture de la mine Arnaud.

quelque 3000 personnes dans les rues de la ville en appui au projet susceptible de créer 300 emplois dans une région qui en a bien besoin.

La compagnie minière a fourni des études et des assurances supplémentaires quant à la protection de l'environnement, en réponse aux réserves émises par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Du côté des Métallos, les interventions politiques et médiatiques se poursuivent.

Une coûteuse cimenterie

Les interventions se sont aussi multipliées pour remettre en question le financement gouvernemental de 450 millions \$ d'une nouvelle cimenterie à Port-Daniel, alors que les cimenteries existantes fonctionnent déjà à 60 % de leur capacité. Les membres des sections locales 9232 chez Ciment Québec dans la région de Portneuf et 6658 chez Lafarge à Saint-Constant se sont mobilisés à plusieurs reprises pour faire entendre leurs inquiétudes au sujet de l'avenir de leurs emplois. Soulignons par ailleurs que cette nouvelle cimenterie, qui échapperait à une évaluation du BAPE, produirait l'équivalent de 10 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel au Québec.

Les travailleurs métallos du ciment, de concert avec leurs confrères de deux autres cimenteries syndiquées, ont notamment manifesté à l'occasion du débat des chefs devant l'édifice de Radio-Canada, devant l'édifice de la Caisse de dépôt, bailleur de fonds du projet, ainsi que devant l'Assemblée nationale du Québec.

Toujours au chapitre de la préservation de l'emploi, le Syndicat des Métallos est intervenu dans le débat sur les tarifs d'électricité, alors qu'Alcoa a laissé planer la possibilité de fermer certaines de ses installations au Québec.



Le président de la section locale 9232 chez Ciment Québec à Saint-Basile de Portneuf, Marc Tessier, s'adresse au manifestants réunis devant l'Assemblée nationale le 20 mai dernier, jour de rentrée parlementaire. Ceux-ci manifestent contre le « ciment du chômage », l'investissement du gouvernement dans une nouvelle cimenterie à Port-Daniel mettant en péril les emplois déjà existants dans le secteur.



Les Métallos ont participé à la campagne « Une affaire de justice » pour tenir les minières canadiennes responsables de leurs mauvais comportements à l'étranger. La campagne de lobby, au cours de laquelle des milliers de cartes postales ont été signées et acheminées aux députés canadiens, visait à ce que les minières canadiennes puissent être poursuivies devant des tribunaux canadiens pour leurs activités à l'étranger. On demande aussi la création d'un poste d'ombudsman indépendant pour le secteur extractif. On voit ici le militant métallo Éric Laurin, de la section locale 9238 chez General Dynamics, qui a mené la campagne auprès des sections locales du District 5.

Des fermetures

Au moment où les travailleurs des cimenteries luttent pour préserver leur emploi, il est maintenant trop tard pour ceux de General Cable à la Malbaie et du fabricant de meubles Roméo Laflamme et fils près de Saint-Georges en Beauce.

L'usine de câbles électriques de Charlevoix a fermé ses portes en avril, laissant à la rue une soixantaine de travailleurs. Ce faisant, le Québec perd un troisième fabricant de câbles électriques en six ans, après Nexans et Prysmian. C'est donc dire qu'Hydro-Québec devra accroître son approvisionnement en provenance d'usines situées à l'extérieur du Québec.

Pour ce qui est de la fermeture de l'entreprise Roméo Laflamme, annoncée en mai, c'est 70 travailleurs qui perdent ainsi leur emploi. Le Syndicat a tenté de mettre l'employeur en lien avec le Fonds de solidarité FTQ pour relancer ses activités, mais la proposition a été déclinée.

Notons aussi la fermeture de la mine Mouska en Abitibi, celle de l'entreprise Ascenceurs Savaria Concorde à Ville Saint-Laurent, de Innovak, Magic Sliders et Gestion d'actifs Gladu en Montérégie. Souhaitons bonne chance à tous les travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Santé et sécurité

Nous avons encore une fois perdu un confrère de travail cette année. Le drame s'est produit chez Ciment Québec à Saint-Basile-de-Portneuf, alors que Jean-Philippe Germain, 26 ans, est décédé en tentant de débloquer une machine.

Ce tragique accident n'est pas sans rappeler le décès de la travailleuse Cyndie Lavoie chez Rio Tinto Alcan l'an dernier. Le rapport d'enquête de la CSST rendu public en février a d'ailleurs blâmé sévèrement la compagnie pour la gestion déficiente des risques pour la santé et la sécurité. La section locale 9490 a pris acte des résultats de l'enquête et a réitéré son intention de suivre la compagnie à la trace pour qu'un tel drame ne se reproduise pas.

Année après année, les accidents de travail mortels s'accumulent. On en compte environ 1000 par année au Canada et 200 en moyenne au Québec. À l'échelle canadienne, le Syndicat des Métallos mène d'ailleurs une campagne pour faire renforcer et surtout faire appliquer la « loi Westray » qui permet de tenir des employeurs négligents criminellement responsables en cas d'accident mortel. Or, depuis son adoption en 2004, aucune accusation n'a été portée en vertu de cette loi.

Au Québec, la FTQ multiplie les appels pour que la législation en matière de santé et sécurité soit renforcée, notamment afin de rendre les amendes plus salées en cas de décès. On demande aussi que la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* adoptée en 1979 soit pleinement mise en vigueur dans l'ensemble des secteurs d'activités. Les dispositions de la Loi portant sur la prévention, notamment celles faisant référence à la nomination

d'un représentant à la prévention et à un comité paritaire de santé et sécurité, n'ont été implantées que dans une courte liste de secteurs prioritaires, alors qu'elles devraient normalement l'être dans l'ensemble des secteurs d'activités.



Le président de la section locale 9490, Hugues Villeneuve (aujourd'hui représentant syndical) et le représentant des travailleurs au comité de santé et sécurité de Rio Tinto Alcan à Alma, Patrice Harvey, en conférence de presse pour réagir au rapport de la CSST sur l'accident qui a coûté la vie à la métallo Cyndie Lavoie. Le rapport de la CSST a blâmé sévèrement Rio Tinto Alcan pour cet accident évitable.



CONCLUSION

Le Québec ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans l'apport des syndicats. On leur doit en partie une société plus égalitaire que dans le reste de l'Amérique du Nord, où la classe moyenne se porte généralement mieux.

Nous ne devons cependant jamais oublier que cet état de fait résulte d'une multitude de luttes, dans chacun de nos milieux de travail. Déjà en 1980, juste avant de céder la direction de notre syndicat à Clément Godbout, le premier directeur élu Jean Gérin-Lajoie mettait en garde les militants contre un trop grand sentiment de satisfaction devant les avancées majeures du syndicalisme : *« Ces progrès réels, qu'ils soient durables ou non, ont contribué à une euphorie et à une complaisance dangereuses pour les travailleurs, dangereuses pour le syndicalisme québécois, dangereuses pour les luttes qu'il reste à livrer²⁴. »*

Lucide, ce métallo qui a contribué à bâtir notre organisation voyait bien les écueils qui nous menacent encore aujourd'hui. Les militants syndicaux doivent à tout prix éviter de s'endormir, de se bercer d'illusions quant au régime des relations de travail qui repose sur un équilibre fragile. Il ne faut pas se leurrer : les patrons ne donnent pas aux travailleurs leur part du gâteau de plein gré, il faut chaque fois la revendiquer, l'arracher. Il en va de même à l'échelle de la société : chaque gain pour le bien-être des familles, la sécurité des travailleurs, une meilleure redistribution de la richesse,



Beaucoup de chemin a été parcouru depuis les débuts de la syndicalisation. Notre syndicat grandit au fil des luttes qu'il mène. On voit ici une manifestation des grévistes de Murdochville en 1957, sous l'œil sévère de la police provinciale de Duplessis. Rappelons que les travailleurs revendiquaient notamment la reconnaissance de leur syndicat.

24. Rapport du directeur Jean Gérin-Lajoie, 1980

des services publics de qualité est le résultat d'une volonté politique et d'un rapport de force au sein de la société québécoise.

Or, on assiste présentement à une montée de la droite au Canada. Le Québec ne fait pas exception, aussi distincte puisse être notre société. Si nous souhaitons continuer de vivre dans une société progressiste où l'État joue encore son rôle de redistribution de la richesse et d'arbitre pour le bien commun, les militants syndicaux doivent investir la sphère politique.

Si le Québec est ce qu'il est aujourd'hui, c'est aussi parce que des mouvements politiques ont porté des idées progressistes, les ont concrétisées dans des réformes et des lois. Sans ces hommes et ces femmes politiques, il n'y aurait pas d'exception québécoise en matière de droit du travail, pas de loi antibrisseurs de grève ou de



Il ne faut pas se leurrer : les patrons ne donnent pas aux travailleurs leur part du gâteau de plein gré, il faut chaque fois la revendiquer, l'arracher. Il en va de même à l'échelle de la société à l'égard des politiciens. On voit ici des militants et militantes de la section locale 9490 qui grimpèrent sur la colline parlementaire pendant le lockout chez Rio Tinto Alcan, ils réclamaient alors que Québec assume ses responsabilités et rétablisse l'équilibre dans la négociation.

loi sur l'équité salariale, pas de loi sur les clauses de disparité. Sans eux, il n'y aurait pas de garderies abordables, de régime de santé public, de congés parentaux, d'assurance automobile...

Nous pouvons faire des gains dans nos négociations locales, nous pouvons avoir raison dans nos revendications sociales, mais si l'État et les politiciens qui s'en voient confier temporairement les rênes prennent position systématiquement contre les travailleurs, contre la classe moyenne, nous serons perdants en bout de ligne.

L'idée n'est pas de s'inféoder à un parti politique, les métallos québécois ont toujours redouté avec raison une telle position. Il est cependant possible d'influencer les partis politiques et de soutenir de façon stratégique les hommes et les femmes qui ont vraiment les intérêts de la classe moyenne à cœur, de s'impliquer intelligemment.

Dans une négociation comme dans la société, la vie est faite de rapports de force. À nous de bien choisir ceux qui nous représentent et soyons là pour les soutenir quand ça compte. En 2015, c'est un de ces moments névralgiques, nous devons répondre présents pour contrer les conservateurs!



Daniel Roy

Directeur québécois des Métallos

« C'est en étant proche des travailleurs que les Métallos se sont formés. C'est en restant proche des travailleurs que le Syndicat des Métallos a grandi et que ses membres ont avancé jusqu'aujourd'hui. C'est dans la démocratie et dans l'action qu'un Métallo réussit à écrire lui-même l'histoire de sa vie, plutôt que de se définir comme une victime impuissante. C'est en restant proche de ses membres que les Métallos écriront l'avenir et l'histoire des travailleurs, et écriront l'avenir et l'histoire du Québec. »—Jean Gérin-Lajoie, 1980

Fiers d'être Métallos

C'est notre 50^e assemblée annuelle.
Ça fait 78 ans qu'on est au Québec.

Parti de rien, on est devenu le plus grand syndicat du secteur privé.

Notre Québec, on l'a marché depuis 1942.
On raconte qu'on l'a déjà marché sur la voie ferrée
entre Sept-Îles et Schefferville...
Pour recruter!
Des baluchons, on en a faits.
Et des cotisations, on en a souvent ramassées
à la sortie de la banque les jours de paie.

C'était dur être syndicaliste dans le temps de Duplessis.
Il a fallu se battre pour faire reconnaître
l'existence même de notre syndicat.
Juste à Murdochville, entre le début du recrutement
en 52 pis l'accréditation en 66
Il y a eu une longue grève,
un mort, plusieurs blessés,
des changements majeurs au Code du travail.

C'était dur, oui.
Mais on a réussi à se faire respecter.
On peut être fiers de notre action.

On a fait fleurir le syndicalisme industriel au Québec.
... En s'affirmant.

Notre District a été créé en 1961.
En 1965, on élisait pour la première fois notre directeur québécois.
Et il organisait notre toute première assemblée annuelle.
On voulait être proches de notre monde.
On voulait discuter de nos enjeux à nous. Ensemble. Pour nous.

On a négocié en français, des conventions collectives en français.
On a mis sur pied les services : la formation, la santé et sécurité,
l'évaluation conjointe des salaires, l'information et plus tard,
on a rapatrié la recherche.
On a changé la formation syndicale avec des cours donnés
À des travailleurs PAR des travailleurs

Dans les années 70, les Métallos sont devenus plus combatifs encore.
On a créé le Fonds de grève.
On a créé les premières sections locales composées.
On a débrayé partout au Québec quand les chefs syndicaux
du Front commun ont été en prison.

On a reconnu les aspirations du peuple québécois.
On a été le premier syndicat à appuyer René Lévesque
Et à se prononcer en faveur de la souveraineté.

On s'est battu pour la santé, pour l'emploi,
pour le respect de l'ancienneté,
Pour le respect tout court.

Quand le PQ est arrivé au pouvoir,
On a incité le nouveau gouvernement à changer les lois.
Loi sur la santé et la sécurité, Code du travail, loi anticabcs.
On a aidé à faire naître le Fonds de solidarité FTQ.

On a toujours été un des syndicats les plus militants.
On a toujours été fiers.
Fiers de nos racines.
Les Métallos ont grandi avec le Québec.
On a contribué à le façonner.

Le travail de notre syndicat a permis la survie de communautés entières.
C'est pas pour rien que la Promenade des Métallos existe à Sept-Îles.

Mais les années 80 ont été dures.
La mondialisation nous a fait mal.
En 1987 seulement, on a perdu le tiers de nos membres.
Les usines fermaient les unes après les autres.
Des villes ont fermé.

On s'est pas découragés.
On est sortis de nos mines, de nos shops, pis on est allés syndiquer
du monde qui en avaient besoin.
On a évolué avec les hommes et les femmes qui se sont joints à nous
C'est là que les agents de sécurité sont arrivés, l'hôtellerie, la restauration
Et que nos luttes pour les chauffeurs de taxis ont commencé.
Il y a eu les conflits avec Noranda, avec Stelco.
Il y a eu le référendum de Charlottetown : quand la Banque Royale
s'est moqué des Québécois, on a sorti nos fonds de grève de là.

Dans les années 2000, on a continué à se battre pour l'emploi,
dans le fer au Nord comme chez Bauer à Saint Jérôme
ou dans le câble électrique pis le ciment
On a gagné, on a perdu. Mais on s'est battus!
Les multinationales ont essayé de nous siphoner, on a résisté.
On a gardé nos retraites en 2007 au Havre
Pis limité la sous-traitance en 2012 à Alma.
On se bat pour que nos ressources comme le bois, le fer, l'électricité
donnent des bonnes jobs au monde d'ici.

C'est ça un syndicat pragmatique.
Chez les métallos on est dignes, on se fait respecter.
Parce qu'on est fiers.
On est fiers d'être syndiqués.

L'histoire des Métallos,
c'est une histoire de résilience, de solidarité et de fierté.

On a toujours eu un rôle important au sein de la FTQ.
On a toujours cru à une centrale syndicale forte.
On est une société distincte à l'intérieur du syndicat international.
On inspire les Métallos de partout,
Parce qu'on se tient toujours debout, ensemble,
On est une grande famille.

D'un syndicat de brousse,
on est devenu un grand syndicat résolument québécois,
De Val d'Or jusqu'à Matane.
De Sorel jusqu'au Nunavik.
Un syndicat ancré dans toutes les régions!

Nous sommes des hommes et des femmes fiers.
On est fiers de nos racines, fiers de notre action, fiers d'être syndiqués.
On est fiers d'être Métallos.

Votre équipe en 2014-2015

Direction



Daniel Roy
Directeur



Guy Farrell
Adjoint au directeur



Alain Croteau
Adjoint au directeur

Services techniques



Carole Jodoin
Équité salariale



Clairandrée Cauchy
Communications



Frank Beaudin
Recherche



Daniel Malette
Solidarité
internationale



Luc Lallier
Encadreur



Marie-Danielle
Lapointe
Éducation



René Bellemare
Santé et sécurité

Personnel de soutien



Lucie Beaumont



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Maira La Roche-
Mercier



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Marie Paule Marin



Roseline Mongeon



Josée-Marie
Sarrazin



Diane Ste-Marie



Josée Simard



Hélène Tremblay

Recrutement



Mario Denis
Coordonnateur



Jocelyn Desjardins

Vérificateur international



Roch Drapeau

Montréal



Richard Boudreault
Coordonnateur



Pierre Arseneau



Manon Bertrand



Michel Courcy



Luc Julien



Nathalie Lapointe



Stéphane Néron

Québec



Réal Valiquette
Coordonnateur



Benoît Boulet



Claude Lévesque



Pascal Loignon



Gordon Ringuette



Hugues Villeneuve

Brossard



Denis Trottier
Coordonnateur



Martin Courville



Guy Gaudette



Gaétan Gladu



Claude Langlois



Isabelle Proulx

Nord Nord-Ouest



Donald Noël
Coordonnateur



Jean-Yves Couture



Benoît Locas



Sylvain-Rock Plante



Marc Thibodeau



Silvy Vaudry

Sept-Îles



Dominic Lemieux
Coordonnateur



Gilles Ayotte



Nicolas Lapierre